

C'était le temps des Soeurs...



Cheratte : 1890 - 1958

Tome 3.

Désiré van Ass

Pâques 2002

CHAPITRE VIII	4
La Guerre 1940 - 1945	4
La Paroisse Notre Dame.....	4
Les élèves.....	8
Les enseignantes	9
Souvenirs de Melle Orbans	9
Sœur Marthe de Jésus, dernière supérieure à Cheratte L'Ecole des Garçons	10
L'Ecole des Garçons.....	11
Les élèves.....	11
Les enseignants	11
L'Institut	12
Le Cadastre	12
Les réparations aux bâtiments	12
Les Soeurs et les élèves.....	14
CHAPITRE IX : ENTRE DEUX TOURMENTES : 1946 - 1954	15
La Paroisse Notre Dame.....	15
Les Communions à l'Institut.....	19
Le Retour des Soeurs	20
La Vie à l'Institut.....	23
L'Ecole des Filles et l'Ecole Ménagère.....	28
Les enseignantes	28
Les élèves.....	32
L'Ecole des Garçons.....	35
Les enseignants	35
Les élèves.....	35
L'extension italienne de la Cité	36
La Paroisse	38
Vente et réutilisation des bâtiments	39
Essai de vente aux écoles paroissiales.....	39
Dissensions entre les Soeurs et la Paroisse	42
Obligation de déménagement de l'école paroissiale.....	45
Aménagement des bâtiments de l'Institut pour le charbonnage	46
Le Départ des Soeurs	49
L'Ecole des Filles et l'Ecole Ménagère.....	53
Les enseignantes	53
Les Elèves	59
L'Ecole des Garçons.....	64
Les enseignants :	64
Les élèves.....	65
Construction de la Nouvelle Ecole Notre - Dame	66
Le terrain	66
Les bâtiments	66
Les Collectes.....	67
La Fancy Fair	68
La construction.....	69
Articles des journaux locaux.....	70
On en voit la fin	71
Chapitre XI : QUE SONT-ILS DEVENUS ?	74
Les personnages	74
Les prêtres de la paroisse	74
Les religieuses.....	74
Les enseignant(e)s.....	75
Les dernières religieuses de Cheratte	75
Les bâtiments	82
L'Ecole des Garçons.....	82
L'Ecole des Filles	83
L'Ecole Ménagère	83
L'Institut	83

Addendum..... 86

CHAPITRE VIII .

La Guerre 1940 - 1945

La Paroisse Notre Dame

Le 13.2.1940, les soldats belges casernés au Cercle quittent les lieux, en laissant pas mal de dégâts derrière eux. Une réclamation de la paroisse permettra de recevoir plus de 1000 frs de réparation.

Le 23.4, une nouvelle troupe de 18 hommes occupent la salle du Cercle.

Le 10.5, l'Allemagne envahit la Belgique et c'est une fuite lamentable de la population de la paroisse dans toutes les directions. Le soir, la paroisse est presque déserte.

Le vicaire Willems est parti rejoindre son régiment et le curé Lambrichts est allé chez son frère à Liège, le 11.5 à 3h du matin. Il ne reviendra que le lundi 13, car il était bloqué à Herstal, le pont de Wandre ayant sauté. Noël Montrieux, trésorier du Conseil de Fabrique, l'accompagne.

Le 14.5, le ravitaillement de la population qui rentre petit à petit ,s'organise. Noël Montrieux assure les fonctions de bourgmestre, car celui-ci ne rentrera que le 6 juin.

Des grands bombardements s'entendent de Cheratte, ce sont les forts de Barchon et de Pontisse qui résistent.

Les Communions solennelles, prévues le 19 mai sont reportées au 9 juin.

Les Allemands occupent Cheratte le 13 décembre et logent dans des maisons réquisitionnées. La Kommandatur occupe l'Institut, dont les internes sont rentrés chez eux. Beaucoup de soeurs ont aussi quitté le couvent. Les Allemands s'y installent et occupent aussi l'école ménagère.

En 1941, la procession du 13.7 rassemble 600 personnes dont 285 enfants qui sont consacrés à la Vierge et auxquels sont remises des médailles du scapulaire pour les protéger. Le 15.8, la paroisse est consacrée à la Vierge. L'office est très suivi (300 communions) et les hommes fort présents (106). 498 souvenirs sont distribués.

Les confirmations ont lieu à Wandre, le 7.7.41. Il y a 44 garçons et 53 filles. Mr et Me Dormal-Hella sont parrain et marraine. Ils offrent le goûter aux enfants à 15.30h.

L'abbé Lambricht organise le groupe des "Joyeuses", qui deviendra le Patro.
Louise Fallaise se souvient :

" Nous nous réunissions dans la grande salle de l'école paroissiale. Beaucoup de fillettes et de jeunes filles participaient aux réunions.

Les dirigeantes de l'époque étaient placées sous l'autorité d'une institutrice qui habitait les Ardennes, je ne me rappelle plus de son nom.

A la fin de la guerre, Mr le curé Lambricht continuera quelque temps seul, car cette dirigeante ne savait plus revenir à Cheratte, pour animer les réunions.

Ce n'est qu'après la guerre que le Patro naîtra à Cheratte, avec des générations de dirigeantes qui se succéderont."

Début 41, le vicaire Hubert Willems, arrivé à Cheratte en 32, y lance le mouvement scout .

Déjà depuis plusieurs années, il rassemblait les jeunes chez lui, pour faire leurs devoirs, jouer aux cartes, bavarder, fabriquer ou réparer des jouets pour la St Nicolas des enfants les plus déshérités de la paroisse. Pendant les vacances ,il emmenait les jeunes dans les bois d'Argenteau deux fois par semaine, pour y jouer. Il rassemblait entre 50 et 60 garçons.



*Les scouts de Cheratte
avec Mr l'abbé Willems*

Début 41, un jeune de Cheratte, Léonard Van Linthout, entré aux scouts de Visé (la 19e), propose de fonder une troupe dans sa paroisse.

Un autre jeune, François Deuse, étudiant à Saint Louis à Liège, suit une formation de chef de Meute.

En octobre 41, Mammouth

Delvaux, de Wandre, réunit une première patrouille, avec un assistant, Paul Legrain. Le 28.12, il y a deux patrouilles.

François Deuse et Souris Demonceau lancent la Meute de la 56e unité de Cheratte.

Le salon de l'abbé Willems est transformé en deux coins de patrouille et sa remise devient local de Meute.

En 1943, deux patrouilles participent au camp de Caster et une vingtaine de louveteaux vivent le camp de Cortil - Mortier. Mr et Me Louis Willems assurent l'intendance des camps.

En 1942, Cheratte est incorporé au grand Liège, ce qui a pour effet de modifier les heures des offices. Obligation de rentrer chez soi pour 16.30h et d'y rester jusqu'à 8.30h le lendemain matin. La première grand messe ne peut être célébrée qu'à 8.45h.

Le 24.6.1943, la grosse cloche de 480kg de l'église est volée par les Allemands. Elle est sortie par les abat-sons, sciés à même les murs, entre 13.30h et 16h. Elle est descendue à 15h par la firme Van Campenhout de Haren. Les appareils photos qui filmaient la scène sont saisis. La cloche datait de 1850 et pesait 480 kgs.

Le 7.4.1944, jour du Vendredi Saint, un essai de vol de la 2e cloche est fait par un "bandit" protégé par une sentinelle "boche" en armes. Le curé et le vicaire s'y opposent. Finalement, la cloche ,qui ne faisait que 0,88 m de diamètre, est laissée en place. Il fallait 0,90m.

Le 4.5.1944, l'abbé Willems est nommé curé à Petit Waret, essaye, en vain , de convaincre

l'Evêque de le laisser à Cheratte jusqu'à la fin de la guerre, et part le 23.5.. Une collecte rapporte 8.400 frs et les Scouts, qu'il avait créés à Cheratte, organisent une belle manifestation de sympathie, le 21.5, dans la cour de l'école derrière l'église. Discours de Mr Piret, président du Conseil de Fabrique, de Mr Delvaux, scout master et de Mr le Curé. Le 29.5.44, un nouveau vicaire est nommé: l'abbé Henri André, professeur au Séminaire de Saint Trond. Il restera jusqu'en mai 45.

Le 5.9.1944, le petit Joseph Lhoest est assassiné par un SS Allemand. Il était né le 13.6.1925 et avait donc 19 ans. Il habitait avenue du Chemin de Fer, 23.

" Cinq petites voitures, contenant chacune 6 hommes, venant de Visé, s'arrêtèrent rue de Visé, pour demander leur pièce d'identité à 8 hommes qui stationnaient au coin de chez Ernotte et de chez Calay. Le jeune homme en question commit l'imprudence de se sauver ; il fut poursuivi et appréhendé et ensuite, emmené le long de la voie du chemin de fer, où il fut froidement abattu d'une balle dans la bouche. Les autos reprirent leur route vers Wandre et de la dernière voiture, furent encore tirés deux coups de feu, alors qu'elle passait devant la Vieille Voie.

Furent témoins : Gilbert Housset, Jean Oury, Servais Fraikin et Armand Raskin. "

Le 10.9, Cheratte est libéré à 7.30h, par les Américains. Une grand messe était chantée et les paroissiens, entendant les acclamations, sortirent en masse de l'église, hissèrent les drapeaux partout. Le bombardement de Cheratte par les Américains a pu être évité grâce au courage d'un Cherattois, Mr Jacques Grandjean.

Le bourgmestre avait été libéré peu après la messe et revint à la maison communale où il fit un discours retraçant l'histoire du village pendant la guerre. Les collaborateurs et traîtres sont arrêtés et emprisonnés à la Maison Communale par les membres de la Résistance, après avoir été copieusement hués par la foule.

Le 8.7.45, la procession accueille une trentaine de prisonniers, rentrés au pays. La tête de la procession est déjà au Sartay, que le St Sacrement quitte à peine l'église.



Haie des scouts et louveteaux à la fête de 1952

Le 22.7, une fête célèbre la victoire, dans la prairie Baltus à Cheratte Hauteurs, où est célébré une messe à 3 prêtres, en présence de tous les prisonniers de guerre. On va ensuite aux monuments aux morts de 14-18, puis les prisonniers sont reçus à l'Administration communale.

La fête continue le soir. Les journaux parlent de ces deux manifestations.

Le 3.8.45, le vicaire André, malade, est remplacé par le vicaire Armand Leyens, de Verviers, qui dit sa première messe le 12.8. Il restera à Cheratte jusqu'au 13.3.1953.

Le 15.8, est célébré le centenaire de la Royale Société Philharmonique, qui a été retardé depuis 1941, pour faute de guerre. Mr Jean Meyers avait déjà reçu la médaille de St Lambert de 1ere classe, le 13.7.1944. Concert, grand messe, promenade en musique et réjouissances populaires célèbrent l'évènement.



Pierre donnant l'année de construction de l'Institut St Dominique

L'Ecole des Filles et l'Ecole Ménagère

Les élèves

Sur la période de la guerre, 96 filles rejoignent l'école. 25 filles entrent le 9.9.1940, 10 le 15.9.41, 18 le 7.9.42, 14 le 6.9.43, 14 le 2.10.44 et enfin 15 le 24.9.1945.

Il n'y a pas d'inspection des registres des élèves, par les Inspecteurs, pendant cette période.

Les élèves habitent presque toutes Cheratte- bas, sauf 6 qui viennent de Cheratte - Hauteurs, 4 de Wandre, 1 d'Argenteau et 1 d'Herstal.

Les certificats d'études ne sont plus renseignés au registre.

Les enfants viennent en grande majorité de l'école gardienne (59). 14 viennent de l'école communale de Cheratte centre. 10 viennent de Cheratte-Hauteurs. Les autres viennent de Wandre (2), Souverain Wandre (2), Strée (2), Hotton (1), Bellaire (1), Liège (1), Herstal (1), Haccourt (1), Pensionnat d'Oupeye (1), Orphelinat de St Trond (1).



Les professions des parents restent encore majoritairement de la mine : 52 mineurs, 1 chef du dépôt du charbonnage, 1 employé à la lampisterie, 1 garde et 1 ingénieur.

Les autres parents sont employé (2), armurier (2), ouvrier du chemin de fer (2), jardinier (2), conducteur (1), employé de chemin de fer (1), coiffeur (1), sans profession (1), mécanicien (1), maçon (1), directeur d'usine de métal (1), facteur (1), industriel (1), ou métallurgiste (1).

On voit commencer à apparaître les métiers de l'industrie de l'acier, à travers plusieurs exemples. Le paysage du travail, même s'il reste majoritairement de la mine, prend doucement la coloration des usines aussi.

Les enseignantes

L'école gardienne des filles conserve toujours ses enseignantes religieuses.

Soeur Joseph -Marie ,arrivée en avril 1902, quitte l'école le 5.9.1942, atteinte par la limite d'âge. Elle décèdera le 4.7.1949. Elle aura enseigné 40 ans à Cheratte.

Madame Bruggemans- Malvaux Jeanne tient une autre classe gardienne.

L'école primaire est toujours placée sous la direction de Soeur Louise de Jésus, comme chef d'école avec classe.

Sur sa carrière, elle aura eu 2 classes, puis 3, puis enfin 1 classe primaire. Elle a aussi fait une partie de celle-ci comme institutrice gardienne avec 2 classes.

Soeur Jeanne - Françoise la seconde, avec deux classes primaires.

Mademoiselle Claudine Orbans , entrée en 1938, a aussi deux classes primaires.

Elle est remplacée, pendant une courte maladie, par Melle Josée Jacquemin, du 3 au 13.11.1941. Elle sera aussi absente pour maladie du 6 au 17.9.1943, mais sans remplacement.



Souvenirs de Melle Orbans

" Pendant la guerre, je quittai Herstal pour habiter Hermalle, où je réside toujours. Je prenais le train à Hermalle jusque Cheratte à 6h25. J'arrivais ainsi pour assister à la messe des Soeurs à 7h du matin. Il fallait bien venir en train, car je ne trouvais plus de pneus pour mon vélo.

Pendant un moment, j'allai à pieds jusqu'à l'écluse d'Argenteau, qu'on traversait en barque. On pouvait aussi marcher sur le pont barrage, mais c'était risqué lors des temps de pluie. Je pouvais ainsi passer prendre les enfants de chez Borremans à Argenteau, pour les conduire à l'école de Cheratte. Il y avait Paulette et son frère Edmond.

Pendant la mobilisation, le couvent fut occupé. Puis, pendant la guerre, les Allemands occupèrent l'école ménagère où était installé le Corps de garde. On les voyait marcher au pas de l'oie au milieu de la cour. Je me souviens d'un soldat qui donnait des coups de pied dans la cuisinière qui ne chauffait pas, disait-il.

A l'école ménagère, il y avait Mariette Peltier, Marie-Josée Gilles, la soeur de l'abbé Gilles, et Juliette. Les grandes filles restaient là jusqu'à 14 ans.

Pendant la guerre, l'école ménagère fut transférée dans la classe de Soeur Louise de Jésus.



Sœur Marthe de Jésus, dernière supérieure à Cheratte

L'Ecole des Garçons

Les élèves

Entre 1940 et 1945, 64 garçons sont inscrits à l'école des garçons.

En 40, ce sont 9 nouveaux élèves qui entrent à l'école. Ensuite, 7 en 41, 9 en 42, 11 en 43, 9 en 44 et enfin 19 en 1945.

Ceci porte le nombre de garçons, depuis l'ouverture de l'école en 1930, jusqu'à la fin de la guerre en 1945, soit sur 15 années, à 234 à être inscrits par leurs parents à l'école des garçons.

Pendant cette période de guerre, tous les garçons habitent Cheratte-bas, sauf 4 de Cheratte-Hauteurs et 2 d'Argenteau.

Il n'y a pas eu de contrôle des registres de fréquentation par les inspecteurs, durant cette période.

Les professions des parents de ces nouveaux élèves, sont encore en grande majorité de la mine : 31 mineurs, 1 garde et 1 ingénieur.

Les autres parents sont ouvriers d'usine (4), employés (2), électricien (1), sans profession (1), tailleur (1) ou instituteur (1).

Les enseignants

Les deux frères Kariger, Georges, chef d'école qui dirige l'école des garçons, et Lucien restent les deux enseignants.

Georges Kariger se souvient :

" Pendant la guerre, les Allemands occupaient l'Institut. Les écoles gardiennes et primaires continuaient tant bien que mal.

Financièrement, c'était plutôt difficile. Heureusement, le curé Lambricht put utiliser l'argent mis de côté à l'évêché, par le curé Baguette. C'est ainsi que les écoles purent continuer à vivre pendant cette période. "

L'Institut

Le Cadastre

En 1944, l'Institut se voit exonéré totalement des taxes, suite à l'article 9 des lois coordonnées sur l'imposition des biens.

Les réparations aux bâtiments

La menuiserie Deby (François Deby ,décédé le 7.12.1964, et Dédi Deby, né 12.11.1911) a participé à l'entretien et aux réparations des bâtiments de l'Institut et des écoles.

Juliette Deby- Loix se souvient :

" Après la guerre, il fallut refixer la grande croix au-dessus de l'Institut. Mon père François et Mathieu Gillon, qu'on appelait "Maïtou", sont monté sur la toiture de l'Institut. Une religieuse, malade, tenait François par la jambe de son pantalon, pour l'empêcher de tomber ,disait-elle, lorsqu'il sortit par la fenêtre pour atteindre le toit.

Une barre de soutien fut placée derrière la croix et renforcée.

Des réparations diverses furent faites aux bâtiments : c'étaient des carreaux à remplacer, des fenêtres à faire aller, des portes à remplacer ou des serrures à remettre; il fallait réparer les bancs des classes, les planchers...

Diverses factures témoignent encore de ces réparations :

7.8.1937 : Préau de l'école des filles : 5432,50 frs

16.6.1938 : Plint et bois pour cordes à sauter école des garçons: 505,70 frs

12.7.1939 : Deux portes pour l'Institut et travaux divers : 756,60 frs

25.8.1939 : Deux tables pour école ménagère : 470,60 frs

23.9.1941 : réparations tables et bancs pour l'Institut : 225 frs

1946 : devis pour réparations fenêtres externat : 1885 frs

1946 : devis pour réparations et transformations WC Institut : 5473,80 frs

5.12.1957 : 5 bancs pour école des filles : 1523 frs

Des liens se créaient avec les Soeurs :

Soeur Louise des Saints Anges venait chercher, à l'atelier de la rue du Curé, des clous, des morceaux de bois, de la colle... pour l'école. "Combien vous doit-on ? " demandait-elle . "Ca va comme ça, ma soeur" répondait mon papa.

Il avait fait, à sa demande, des métier pour tisser des écharpes : quelques planchettes et des clous, autour desquels on enroulait la laine.

Parfois, lorsque Soeur Louise venait à l'atelier, c'était l'heure du dîner. On lui proposait de manger des frites. "Je ne peux pas" , disait-elle. Mais elle en mangeait finalement quelques unes, en demandant pardon à l'avance : "Je ferai pénitence".

Lorsque Soeur Stanislas est décédée, on appela mon papa et mon frère pour l'ensevelir. Ils descendirent la soeur, sur une chaise car l'escalier était trop étroit pour le cercueil. En descendant, la coiffe de la soeur lui tomba sur le nez. Mon frère ,voyant cela, eut très difficile de réprimer une folle envie de rire. Il nous l'a raconté bien des fois. "



La classe gardienne à l'école des soeurs



Les religieuses après la guerre

Les Soeurs et les élèves.

" En 1940, il n'y a plus d'élève depuis le 10 mai et moins de religieuses.

En 1941, il reste 8 religieuses et 3 enfants à l'Institut.

En 1942, il ne reste plus que 7 religieuses et 3 enfants." (Liber Memorialis).

Le nombre de communions à l'Institut est révélateur. Alors que, dans les années ordinaires, il y avait plus de 13.000 communions par an, on n'en compte que 4600 en 1940, 3100 en 1941, 3240 en 1942, 3900 en 1943, 3200 en 1944 et 3500 en 1945.

Cela montre bien la nette diminution du nombre de soeurs et l'absence presque totale d'enfants.

Le Registre des Communions nous signale encore :

Communions 1941 :

Otten Jean, Institut St Dominique.

Mademoiselle Orbans se souvient du petit Albert, qui était resté seul pensionnaire à l'Institut pendant la guerre. C'était le chouchou de toutes les soeurs. Celles-ci n'étaient plus qu'une petite poignée.

Soeur Louise de Jésus reste seule des "pionnières" des premières années. Soeur Joseph Marie est partie en 1942 et Soeur Marie Lucie en 1938.

Soeur Thérèse de St Joseph est partie, avec Soeur Marie du Sacré Coeur en 1937, ainsi que Soeur Louise des Saints Anges.

Soeur Marie-Françoise est partie en 1936 , Soeur Marie Anne de la Croix, Marie Marcelline et Elisabeth Marie en 1938 et Soeur Marie Berchmans , Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus, Soeur Marie-Armande en 1939.

Il reste, à Cheratte, d'après le listing des Soeurs de Paramé, outre Soeur Louise de Jésus , Soeur Joseph Marie (jusqu'en 49) et Soeur Jeanne Françoise comme enseignantes , Soeur Stanislas Marie, qui s'occupe du ménage et de la cuisine, Soeur Saint Michel pour la cuisine et Soeur Marie Rosalie pour la lingerie- buanderie.

L'effectif est nécessaire et suffisant pour tenir la maison ouverte et l'école des filles.

CHAPITRE IX : ENTRE DEUX TOURMENTES : 1946 - 1954

La Paroisse Notre Dame

Le 8.9.1946, la paroisse fête la Libération. Défilé avec drapeaux, fête champêtre, cramignons, toute la paroisse se sent concernée et participe.

Le 28.4.46, l'abbé Louis Gilles, enfant de Cheratte, célèbre sa première messe à Cheratte, avant de partir pour l'Afrique, comme Père Blanc. Il est accueilli à Cheratte N.D. le 11.8.

Le 5.10.1947, Mr Noël Montrieux ,devenu bourgmestre, est remplacé au Conseil de Fabrique, par Joseph Neufcour. Le 4.4.48, au décès de Alphonse Cox, c'est Joseph Cox qui est élu pour le remplacer. Le 3.4.49, Mr Neufcour quitte Cheratte et est remplacé par Mr Robert Fallaise.

Le 11.7.1948, suite à un vœu fait par les Cherattois, pour le cas où le village n'aurait pas à souffrir de la guerre, une collecte est réalisée par les dames de la paroisse. Elle rapporte plus de 20.000 frs de l'époque.

Les dames peuvent ainsi faire confectionner pour la Vierge, une robe en tissu d'or, par les Soeurs du Saint Sacrement de Liège. La Vierge porte cette robe, pour la première fois, lors de la procession de la fête paroissiale. C'est, dit-on, la plus belle qu'elle ait jamais portée. Avec le reste de la collecte, on achète un ornement gothique blanc pour les fêtes de la Vierge (2375 frs) .

Le 15.7.48, Mgr l'Evêque confirme, à Cheratte, 360 enfants des paroisses voisines.

Le 15.5.1949, une stèle, pour les morts des deux guerres, est placée au monument aux morts de la Commune et bénie par Mr le curé.

C'est aussi l'année de la restauration intérieure de l'église : peinture par la firme Delheuse de Vivegnis, sur projet de René Pennartz ; modernisation du maître-autel, placement de la grande croix, chemin de croix... Le travail est terminé pour Noël.

La grande croix de 1852 fut placée au maître autel. Il en coûta 109.635 frs, dont 75.000 frs pour la paroisse, qui étaient le résultat de collectes. Le reste fut l'objet de collectes jusqu'en 1951, ce qui amena la somme récoltée à 139.039,5 frs.

Le 13.5.1950, meurt Me Gertrude Fançon - Gijssen, qui fut pendant 24 années, préposée au nettoyage de l'église.

Le 26.10.1951, départ de Mr le curé Lambrichts , démissionnaire, pour un lieu de repos.

Il est remplacé le 1.8.1951, par Mr le curé René Weeghmans, vicaire à St Nicolas Liège depuis 1941. Né à Glain le 23.7.1916, il a été ordonné le 16.11.41 à Liège. Il n' arrive que le 26.10, vu le mauvais état du presbytère de Cheratte-bas. Il est installé canoniquement, par le doyen Péters de Visé, le 9.12 à 15h. Il restera à Cheratte jusqu'au 11.6.1954.

Le 7.1.1951, une partie du Conseil de Fabrique refuse d'allouer une indemnité de résidence au vicaire, pour l'aider à payer son loyer. Le C.F. à la majorité, accepte cette indemnité, pour un montant de 500 frs par mois, ce qui entraîne la démission du Président, Mr Piret et de Mr Moisse.

Ils sont remplacés par Joseph Ruwet, qui devient Président, et par Noël Josse.

Mr le Bourgmestre N.Montrieux, reçoit la décoration de 2e classe, pour ses 25 années au Conseil de Fabrique.

En 1952, Mr le curé Weeghmans fonde un nouveau Patro. Angèle Duchène (qui deviendra Me Van Linthout) en est la responsable principale, secondée par Louise Fallaise. Le Patro est inscrit à la Fédération, reçoit les mots d'ordre et les propositions d'activités. Les réunions se font dans la grande salle de l'école des filles.

Le 29.5.1952, la statue de la Vierge de Banneux arrive à Cheratte. Elle est passée par plusieurs paroisses du doyenné de Visé sur un char.

Les rues de Cheratte sont décorées de fleurs et d'arcs de triomphe, on peint en bleu et blanc les bordures des trottoirs de la rue des Champs. La messe est chantée par Mgr van Zuylen le 29.5. 3500 personnes y participent; elle se termine à 21.15h.

La statue est placée devant le passage vers la rue des Champs, dans une maçonnerie de Mr Germeau. La barrière en fer forgé est de Mr Gérard Gérard. Le 30.5, un salut solennel est chanté par Mr le doyen Péters de Visé.

La presse commente l'évènement le 29.5.52.

En octobre 1952, la majorité est renversée par les socialistes , par 28 voix.

Ceux-ci bloquent immédiatement les subsides annuels de la commune à l'école catholique, d'un montant de 20.000 frs / an.

La question scolaire va démarrer à Cheratte en 1953. Elle durera jusqu'en 1958.

Le 8.3. 1953, Mr le vicaire Leyens est nommé curé à La Xhavée. Le Cercle organise une fête pour son départ. La collecte, d'un montant de 9381,25 frs, permet de lui offrir un poêle Ciney. Il part le 13.3.

En 1953, la guerre scolaire continue à Cheratte. Divers journaux en parlent.

" La Wallonie a consacré récemment un article à la lutte scolaire à Cheratte.

Il y était dit que les "Cléricaux" recommençaient avec acharnement la lutte scolaire dans la commune, mais que l'école communale ne la craignait pas, étant donné les résultats obtenus par ses élèves.

Nous aussi, nous pourrions parler des résultats obtenus par nos anciens élèves de l'école catholique : la comparaison serait peut-être très édifiante.

La Wallonie nous accuse gratuitement. Elle prône, elle, la lutte scolaire toute l'année. Sont-ce les catholiques, qui à trois et même à cinq, vont de porte en porte dans la Cité, solliciter par tous les moyens, même injustes et méchants, l'inscription des élèves ?

Sont-ce les catholiques qui ont jamais dit aux Polonais et aux Italiens qu'ils étaient obligés, parce qu'étrangers, de mettre leurs enfants à l'école communale ? La Constitution belge dit qu'en Belgique, l'enseignement est libre. Elle n'a pourtant pas changé, que nous sachions ?

Sont-ce les catholiques qui menacent des ouvriers de leur retirer leur gagne-pain s'ils ne mettent pas leurs enfants à l'école officielle ?

La Wallonie réclame la liberté; oui, la liberté pour les socialistes, mais non pour les autres. Et les promesses ! Elles sont alléchantes ; mais des promesses, on en fait tant qu'on veut, cela ne coûte rien.

Et les catholiques n'auraient pas le droit de travailler à sauver l'âme des enfants qui risquent de la perdre dans les écoles chères à la Wallonie. Vos écoles ne sont pas neutres, elles sont socialistes là où le Conseil est socialiste. N'est-ce pas un journal rouge qui les défend ?

La neutralité scolaire est d'ailleurs impossible pour l'instituteur, à moins qu'il n'ait pas d'opinion; alors, c'est un incapable ou un sot ; s'il en a une et qu'il la cache, c'est un poltron. Mais viendra un jour où il laissera pointer le bout de l'oreille.

C'est si facile pour l'instituteur de lancer des insinuations malveillantes contre la religion, dans certaines branches : histoire, géographie, oui, même la géographie, cela s'est fait plusieurs fois.

Vos écoles ne sont pas neutres, puisqu'elles canalisent les élèves sortants vers les écoles socialistes de la région.

Et cette lutte pour l'école officielle est conduite par de gens qui doivent tout ce qu'ils sont aux catholiques.

L'instituteur a été nommé par les catholiques lorsqu'ils étaient majorité au Conseil. Ce même instituteur leur a promis de remplir ses devoirs de chrétien; ce qu'il a fait d'ailleurs jusqu'au jour où les socialistes sont arrivés au pouvoir.

L'institutrice a été nommée grâce à l'intervention d'un curé de la paroisse; son mari est parvenu à être huissier, grâce à ce même curé.

Voilà donc tous gens qui changent d'idée, comme la girouette change de direction au souffle du vent. Ils sont à genoux, non, ils rampent devant la loque rouge.

Est-ce sérieux et digne ? Ne sont-ce pas ceux-là, pensez-vous, les "vix pal'tots " ? "

Le 11.6.1954, Mr le curé Weeghmans est nommé curé à Wandre. Il est fêté au Cercle le 15.7. Son cadeau de départ est un calice.

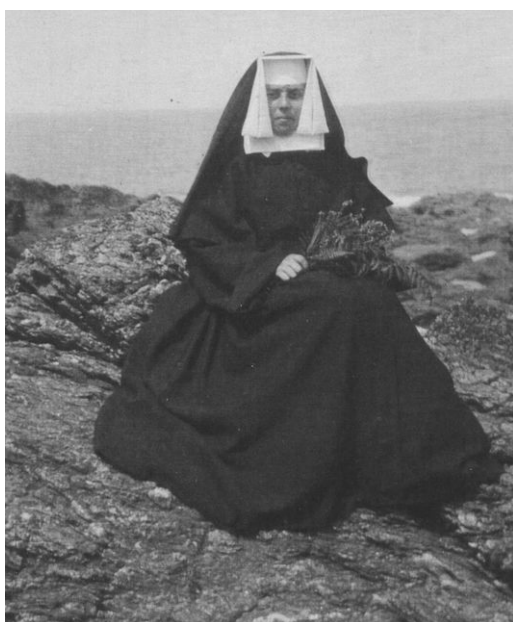
Il ne partira que le 21.10, à cause du mauvais état du presbytère de Wandre. Entretemps, il est désigné comme administrateur de Cheratte et Wandre.

C'est l'abbé Morrier, de Haccourt, qui est ensuite nommé curé. Il vient de la cure de Paifve.

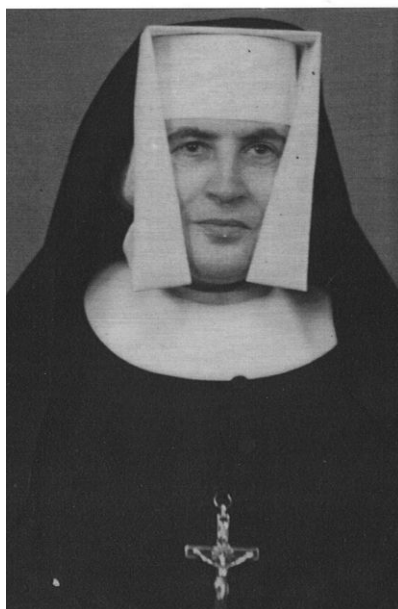
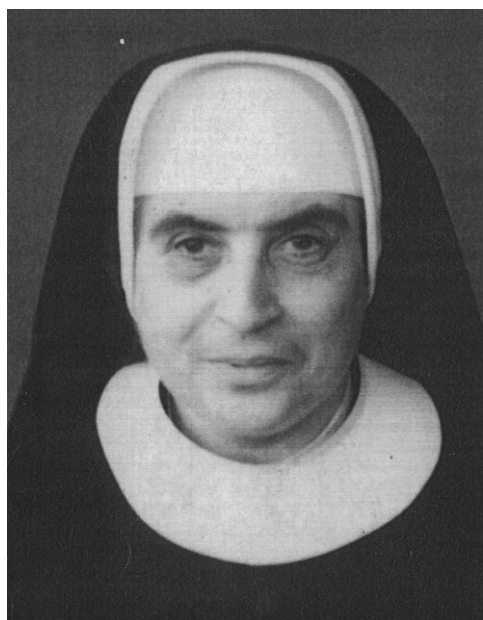
Il connaîtra le pénible dénouement d'une affaire qui couve depuis 1953, le départ des religieuses et la vente du couvent ainsi que de l'Institut St Dominique.

Dans le coffre fort se trouve le dossier confectionné en 1957, qui relate assez bien ces événements, ainsi que le différend existant entre la Communauté et la Paroisse et qui a servi à réclamer, par l'intermédiaire de Rome, une compensation pour les biens vendus.

C'est aussi en 1954 que les bâtiments de l'Institut et de l'école des filles sont vendus au charbonnage du Hasard. Les religieuses des Saints Coeurs quittent la paroisse après plus de 50 ans de présence.



Sœur Jeanne Françoise à Paramé



Sœur Louise des Saints Anges avec la nouvelle et l'ancienne coiffe

Le début de la fin de l'Institut Saint Dominique

Les Communions à l'Institut

La fin de la guerre, l'Institut reprend. On dénombre, pour l'année 1946, 11.200 communions à l'Institut, ce qui est le nombre d'une occupation presque complète . Pour rappel, en 1945, le nombre de communions étaient tombé à 3300.

En 1947, on en sera à 11.800. En 1948, on arrive à 12.300, pour plafonner ,en 1949 à 13.300 communions.

L'année 1950 marque le début de la fin : 8500 communions seulement. Les années suivantes, le nombre de communions à l'Institut n'est plus comptabilisé.

Le registre des Confirmations nous signale que Mgr Louis Joseph Kerkhofs, évêque de Liège, a confirmé en l'église St Roch de Souverain Wandre le 30.5.1951 , quatorze garçons de l'Institut St Dominique .

Joseph Berben , Yves Buntinx , Marcel Droussy , Marcel Juprelle , Jean Marie Leruth , Richard Linnertz , Paul Moosen , Georges Napen , Pierre Polet , Pierre Philippino , Jean Marie et Joseph Salberter , François Schepkens et Daniel Thibaut . Les parrain et marraine sont Aloys Nicolas ingénieur au charbonnage et Irma Daemen épouse du docteur Emile Piraux . Le curé de Cheratte est Gaston Lambrichts .

Le 8.6.1955 , Mgr Van Zuylen , évêque coadjuteur de Liège , confirme en l'église primaire de Visé , huit garçons de l'Institut St Dominique .

Georges et Robert Duesberg d'Ensival , Gabriel Dumont de Vottem , Florentin Grauls de Jehay , Anscharius Jorissen de Rocourt , Raymond Jowa de Bruges St Jean , Joseph Keppene de Glons , Joseph Savelkoul de Liège Ste Foy . Le parrain est Jules Sabaux ingénieur au charbonnage et la marraine Madame Dormal . Le curé de Cheratte est l'abbé L. Morrier .

Le Retour des Soeurs

La guerre terminée, les Soeurs reprennent leurs activités à Cheratte. L'école de l'Institut rouvre ses portes et les enfants y reviennent, aussi nombreux que par le passé.

Soeur Louise des Saints Anges revient en 1946; elle avait déjà fait un séjour entre 1919 et 1937.

Elle retrouve l'équipe restée pendant la guerre : Soeur Saint Michel , Soeur Marie Rosalie , Soeur Joseph-Marie et Soeur Stanislas -Marie.

Elles sont rejointes par une nouvelle équipe :

- Soeur Marie de l'Espérance (Richard Rosalie) : 1946 à 1950 et 1951 à 1954
- Soeur Marie Germaine (Bricier Agnès) : 1946 - 1951
- Soeur Saint François de Sales (Gauthier Marie) : 1946 - 1952
- Soeur Marie Marcelline (Leray Marie) : qui était déjà venue en 1938 et qui revient de 1947 à 1951 et de 1952 à 1954.
- Soeur Marie du Sacré Coeur (Wester Marie) : qui était déjà venue en 1937 et qui revient en 1949 .
- Soeur Marie Eudes de Jésus (Derrien Paule) : 1949 - 1955
- Soeur Marie Praxède (Delanoë Marie Joseph) : 1950 - 1955
- Soeur Marthe de Jésus (Jagou Maria) : 1951 - 1956
- Soeur Marie Arsène (Leborgne Marie) : 1952 - 1955
- Soeur Jean Berchmans (Gefflot Emilie) : 1953 - 1956

Ce sont donc, avec les trois enseignantes de l'école des filles, 17 religieuses qui rejoindront Cheratte, pour développer à nouveau l'Institut et, malheureusement, pour certaines, en vivre la pénible fin.

En Retraite à N.D. des Chênes - Paramé



Soeur
M. Praxède
(89ans)
A. Cheratte
de 1950 à 55



Soeur
M. Marceline
(89ans)
A. Cheratte
de 1938 à 55

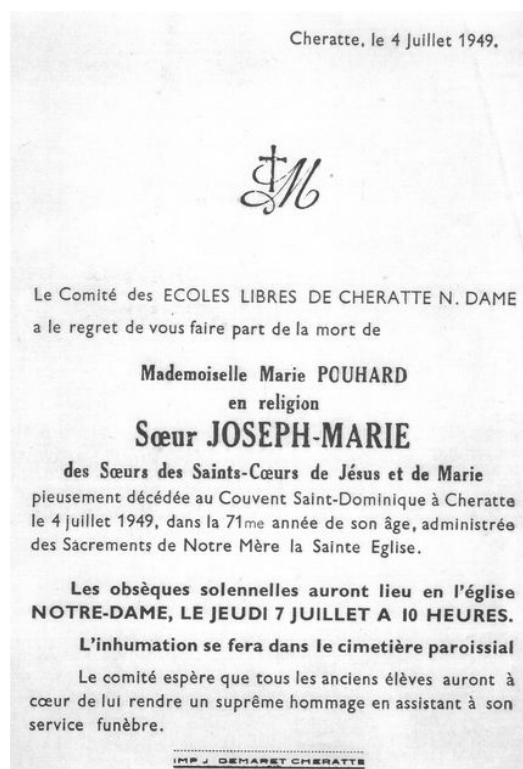
Deux religieuses décèdent , à Cheratte, pendant cette période.

Soeur Stanislas-Marie est née à Champeaux en Bretagne, le 6.8.1882. Son père est Jean-Marie Fougère est sa mère Sainte Jamier.

Elle décède à l'Institut St Dominique le 18.9.1948 , munie des sacrements. Ses obsèques ont lieu le 21 septembre et elle est enterrée dans le cimetière de Cheratte.

Soeur Joseph-Marie , Marie Joseph Pouhard, est née à St Benoit les Ondes en Bretagne, le 7.11.1878. Son père est François Pouhard et sa mère Maria Daniel.

Elle décède à l'Institut St Dominique le 4.7.1949, munie des sacrements. Elle est enterrée le 7 juillet, au cimetière de Cheratte.



Avis de décès de Sœur Joseph-Marie

La Vie à l'Institut

Joseph Hardy témoigne :

" Je suis né à Cheratte le 31.12.1940. Je suis allé à l'école à l'Institut de 1946 à 1952. J'étais en régime demi-pensionnaire. J'étais d'ailleurs le seul sous ce régime. Cela voulait dire que je faisais tout avec les autres élèves de l'Institut, sauf loger.

Maman ,qui était veuve de guerre, voulait me mettre à l'école là-bas, parce que j'étais plutôt chétif et que, seule avec ses deux enfants et son commerce, elle avait trop de travail . J'étais ainsi assuré d'une bonne éducation et d'être bien nourri.

La journée commençait à 8.30h. On avait classe de 9h à 12h, avec une récréation à 10h. On dînait au réfectoire puis, c'était la récréation. Le dîner était un repas chaud complet. L'école reprenait à 13.30h jusque 16h, avec une petite récréation de 10 minutes pour aller aux toilettes.

L'étude commençait vers 16.30h, après un petit goûter, et durait jusque 17.30h. On venait me rechercher à 18h pour souper à la maison. C'était le brave Mr Aussems qui venait me chercher. Les pensionnaires, eux, soupaient à 18h, puis allaient dormir à 19h.

Le professeur de gymnastique était un militaire, un sous-officier, un premier sergent, je pense. Il venait en moto, de la caserne Fonck ou de Bressoux, où il était maître d'armes.

Comme il donnait l'escrime à l'armée, il nous enseignait, à nous aussi, la technique du bâton, qui est le premier pas vers l'escrime. Il donnait aussi, bien sûr, le cours de gymnastique. A la fin, je crois qu'il fut adjudant. Je vois encore son étoile sur les coins rouges de son uniforme.

A la fête de fin d'année, nous donnions, sur scène au Cercle, une démonstration de canne. La remise des prix des élèves de l'Institut se faisait à part de celle des élèves de l'école paroissiale des filles et des garçons.

Il y avait des chants, des saynètes, la Brabançonne, une démonstration de gymnastique et de canne. Puis, on remettait les prix. C'étaient des livres, remis par Mr le curé, le vicaire, le bourgmestre Montrieux."

" On allait en promenade vers la Julienne.

Une fois par an, on avait une journée complète d'excursion. On allait dans une ferme du pays flamand, dont un élève était à l'Institut. Il est parent avec l'épouse de Mr Henry. On prenait le train, puis le tram jusque St Trond .

Je me souviens d'une excursion où les Soeurs sont parties en voiture avec Mr Jean Moisse, qui était plombier et avait une petite camionnette vitrée avec des sièges.

Il s'attendait à une excursion très calme, où les soeurs réciteraient leur chapelet. Pas du tout. Elles étaient, dira-t-il "déchaînées". C'était en 1950/1. "

" Je me rappelle d'une "mutinerie" des élèves.

Les pensionnaires avaient fait le complot de sortir la nuit pour aller se promener dans les bois de la Julienne. Ils se levèrent en silence, passèrent par la cuisine chercher des couteaux et à manger. Ils furent arrêtés au moment du départ, en passant par le parloir. La sonnerie électrique de la porte du parloir donna l'alerte.

Le lendemain, je fus interrogé pour savoir ce que je connaissais des faits. Je fus fortement réprimandé pour n'avoir rien dit des préparatifs. C'était en 1950/1. "

" Un jour, un gros extincteur était tombé des escaliers, jusque dans le hall d'entrée. Il y avait de la neige carbonique partout. C'était un extincteur en forme de cône."

" Dans la cour de récréation, il y avait une grotte de Lourdes. On garnissait de fleurs tout autour de la grotte.

Au fond de la cour, se trouvait le préau, contre le mur de séparation avec le charbonnage. Les WC se trouvaient contre l'autre mur, perpendiculairement au mur du fond.

Un petit bâtiment se trouvait sur le côté de l'Institut, qui comprenait la buanderie, les cuisines et le chauffage. "

" A l'étage , il y avait une salle avec des parois vitrées sur le dessus. On montait le grand escalier, puis on tournait à droite.

On passait une porte qui donnait dans cette salle. Dans ces deux parties vitrées de la salle, se trouvaient deux pianos pour les leçons de musique. La salle était aussi occupées par les Soeurs qui y faisaient du raccommode et de la lecture. Une fenêtre donnait sur la cour de récréation."

" Pendant les repas, on racontait des fables . C'était au goûter de 16h.

Lors des autres repas, on avait droit à des lectures pieuses, ou on mangeait en silence. Parfois, on nous lisait un livre d'aventures."

" Je me souviens des religieuses de l'Institut :

- Soeur Gabriel de St Joseph donnait les cours en 5e et 6e année.
- Soeur Jeanne Françoise donnait 3e et 4e à l'Institut
- Soeur Louise de Jésus donnait 1ere et 2e année.
- La Soeur Directrice est décédée à Cheratte: elle était exposée dans le grand parloir. Je ne me rappelle plus de son nom.
- Soeur St François de Sales était supérieure; elle était grande et mince.
- Soeur Stanislas Marie était à la cuisine, avec Soeur St Michel. Celle-ci était très forte et avait toujours les mains grasses.
- Soeur Marie Rosalie était à la buanderie. Son travail dans le linge sale faisait qu'elle sentait assez mauvais.
- Soeur Marcelline était aussi à la cuisine.
- Il y avait encore Soeur Marie de l'Espérance, mais je ne me rappelle plus ce qu'elle faisait. "

" Nous avions un petit journal à l'école, auquel nous étions abonné. Je n'en connais plus le titre.

Il y avait aussi la "Croisade". Chacun de nous essayait de devenir de bons chrétiens.

J'ai fait ma communion privée en 2e année, vers 7 ans, avec les enfants de l'Institut, et non pas avec les enfants de la paroisse. C'était à la chapelle de l'Institut avec les autres pensionnaires. Mr le curé Weeghmans est venu dire la messe avec le vicaire Leyens. "

" Les jours de congés étaient les jours officiels, probablement.

A la Saint Nicolas, qui était joué par Mr Deuse, Hanscrouf, habillé tout noir, passait en courant dans l'école et semait la panique. Il avait des vessies de cochon gonflées ou des écharpes torchées, pour frapper les mauvais élèves. C'était Jean Moisse qui jouait ce rôle. St Nicolas ouvrait le Grand Livre du Bien et du Mal et il nous donnait des friandises, si nous les avions méritées. Il portait une grosse bague qu'il nous tendait à baiser. Son trône était dressé au fond de la salle de gymnastique. Ceux qui méritaient une punition recevaient 5 ou 6 coups d'écharpe torchée.

Nous avons ensuite une séance de prestidigitation, toujours dans la grande salle, où le prestidigitateur endormait des lapins et des poules en appuyant sur leur cou. Ce sont les Soeurs qui élevaient ces animaux. On allait ensuite prendre le goûter dans les bois, si le temps le permettait. "

" Pour la procession, les pensionnaires n'étaient plus là, sauf quelques uns qui n'étaient pas encore rentrés chez eux. Les pensionnaires retournaient tous les 15 jours.

J'avais un ami, José, de Glons, qui restait donc un week-end sur deux au pensionnat .L'autre dimanche, maman s'arrangeait pour qu'il puisse revenir chez Virginie Meyers (Ninie). On allait le chercher au couvent et on l'accompagnait chez Meyers. On passait l'après midi à la séance de cinéma au Sélect ou au Mosan. C'était 5 frs pour la séance. Il devait ensuite retourner à l'Institut pour le souper. "

" On avait la messe à 7.30h à l'église paroissiale, puis le catéchisme pour la grande communion. Ensuite, j'allais à l'Institut.

Nous avons eu deux fois une conférence à l'Institut, sur les vocations. Elle était donnée par un aspirant moine, Léon Rikir. Il portait une robe brune avec une cordelière."

" Les autres élèves étaient tous des internes. Je me souviens de plusieurs d'entre eux. Il y avait un fils de bateliers, Joseph Berbennes, un flamand bilingue. Son bateau s'appelait "Les Saintes Maries" et avait 47 m de long. Il ne retournait parfois même pas pendant les vacances. Il habite actuellement Anvers.

Il y avait le fils du Président d'une Association pour le dressage des chiens bergers allemands. Sa tante, une dame Piedboeuf, venait le voir de temps en temps. Il y avait aussi Pierre Lallemand, dont la tante travaillait chez Maskafia. Et puis, mon ami José, dont les parents étaient agriculteurs à Glons. Sa soeur a marié François Henry."

" Les élèves étaient divisés en trois classes. La 1ere et la 2e année étaient dans la classe du rez-de-chaussée, qui donnait sur la route. La 3e et 4e année se donnaient dans la classe arrière, qui s'ouvrait sur la cour de récréation.

La 5e et 6e année occupaient la classe de l'étage, face à la chapelle.
Nous étions entre 30 et 40 élèves en tout. "

" Vers 1952, il y eut moins d'élèves à l'Institut. La diminution continua ensuite, à cause de la trop grande proximité du charbonnage. La poussière de charbon envahissait tout et la cour de récréation était toute noire. Lorsqu'il pleuvait, on marchait dans une boue noire qui collait aux souliers."

Madame Emilie Cox - Kariger se souvient :

" Mon fils Paul servait la messe tous les jours à 6.30h à l'Institut. Il allait chez l'abbé Lambricht puis se rendaient ensemble à la chapelle de l'Institut, pour la messe des Soeurs.

Il revenait très vite à la maison, puis montait chercher le lait à Cheratte -Hauteurs avant 8h. Il n'est pas allé comme interne à l'Institut, mais à l'école des garçons avec ses oncles. "



Les Sœurs à la maison de la rue Masui à Bruxelles

La fête de 1952

Léonard Van Linthout se souvient :

" En 1952, il y a eu une grande fête à la paroisse, probablement pour fêter les 50 années de présence des Soeurs à Cheratte.

Les scouts, Patronnés, Gymnastes... faisaient une haie d'honneur, depuis le Couvent jusqu'à l'église. Les Soeurs sont venues à pieds pour la messe. Jean Meyers avait fait répéter un chant que l'on chantait tout au long du cortège.

Après la messe, on a été reçu par les autorités communales à la Maison Communale. C'était plein.

Je me rappelle d'un élu socialiste qui m'a dit à peu près ceci : " Vous avez envahi la Commune une fois, cela ne se représentera plus ".

Et peu après, en effet, la majorité catholique au Conseil Communal était renversée. "



Vue des ruines du couvent sur fond de charbonnage

L'Ecole des Filles et l'Ecole Ménagère

Les enseignantes

L'Ecole ménagère est tenue par Me Maria Lehaene -Ruwet, officiellement jusqu'au 6.7.1950 .

A l'Ecole gardienne, Me Bruggemans- Malvaux Jeanne avait repris la classe de Soeur Joseph Marie, au départ de celle-ci en 1942.

Elle tient donc, pendant quelques années où les enfants sont moins nombreux à l'école, toutes les gardiennes, qui étaient, antérieurement, séparées en deux classes : les grands pour Soeur Joseph Marie et les petits pour Me Bruggemans.

Elle est malade du 12.3 au 19.3.1948.

Le 10.5.1950, Me Bruggemans reçoit son brevet pour la médaille civique de 1ere classe, attribuée pour ses 25 ans de services à l'école. L'Arrêté Royal est paru au Moniteur Belge du 12.4.1950.

Le 5.1.1951, elle tombe malade et est déclarée définitivement inapte le 29.5.1951. Elle est admise à la pension le 30.6.1951, après une carrière de 26 ans, 6 mois et 22 jours, dont 23 ans 8 mois et 24 jours à Cheratte.

Pendant cette dernière période de maladie, l'entièreté des classes gardiennes est reprise par Soeur Louise des Saints Anges , aidée par une intérimaire.

Soeur Louise des Saints Anges, de son nom de jeune fille Samson Julie Marie-Louise, est née à Paramé, en Bretagne, le 15.5.1899.

Diplômée comme institutrice gardienne, à l'école normale des Filles de la Croix ,rue Hors Château à Liège le 14.7.1934, elle prend la nationalité belge le 3.3.1934. Elle est présente à l'Institut depuis 1919, où elle enseigne pour les classes gardiennes, de 1934 à 1937, avant de retourner en France, lorsque la guerre menace et que le nombre d'enfants de l'Institut diminue sérieusement.

Elle revient en 1946 pour reprendre les petits élèves de l'Institut.

Elle est transférée à l'école gardienne paroissiale le 1.9.1949, pour remplacer Me Bruggemans pendant sa maladie . Elles se connaissaient d'ailleurs de l'école normale des Filles de la Croix, qu'elles avaient fréquentée à la même époque.

Madame Françoise Marie Thérèse Dupont - Schneyders remplace Me Bruggemans pendant sa période de maladie, du 2.5.51 au 29.6.51, soit 86/2 journées. Elle prend alors l'emploi provisoire vacant du 30.6 au 5.7.51, soit 7/2 journées.

Elle est née à Romsée le 29.6.1927 et est mariée à Jules Dupont, cheminot, depuis le 8.4.1950. Elle est diplômée de l'école normale de Blégny, comme institutrice primaire, en date du 15.6.1948. Elle habite rue du Paradis,58 à Verviers.

Le salaire d'une demi journée de classe était à l'époque de 122,20 frs, comme l'atteste un reçu signé de sa main et du chef d'école Valentine Horion (Soeur Jeanne Françoise).

Elle est remplacée par Melle Anne-Marie Blaise, née à Trois Ponts le 19.11.1932, diplômée,

comme institutrice gardienne de l'école des Filles de la Croix à Liège, en date du 30.6.1951. Elle habite rue J.Lejeune 151 à Trois Ponts. Elle entre comme institutrice définitive à l'école gardienne le 3.9.1951. Elle donne sa démission le 5.1.1952, pour entrer à l'école communale de Malmédy. Elle a presté 172/2 journées.

Elle est remplacée, comme provisoire, par Melle Désirée Ruwet, née à Grivegnée le 6.3.1929, institutrice primaire diplômée des Filles de la Croix à Liège, en date du 15.6.1949. Elle habite rue de Herve, 178 à Grivegnée. Elle entre à l'école gardienne le 9.1.1952 jusqu'au 5.4.1952. Elle a presté 133/2 journées.

Melle Nelly Lambrecht la remplace . Elle est née à Milmort le 17.8.1931 et est diplômée, comme institutrice gardienne, de l'école normale des Filles de la Croix à Liège, en date du 30.6.1951. Elle habite Milmort, rue Masui, 136.

Elle entre à Cheratte le 21.4.1952, après un passage de 2 mois et 8 jours, rue des Prébendiers à Liège, du 3.9.51 au 10.11.51, un intérim à Milmort de 7/2 journées du 18.12.51 au 21.12.51, un autre intérim à Chênée Centenaire de 26/2 journées du 11.1.52 au 26.1.52, et enfin un dernier à Jupille, rue Charlemagne, de 90/2 journées du 11.2.52 au 9.4.52. Elle prend la classe des petits. Elle est malade du 13 au 14.11.52 et du 10 au 16.11.52 et n'est pas remplacée pendant ces absences. Elle s'absente aussi, pour le décès de son père, du 18 au 20.3.1954.

Nelly Lambrecht se souvient :

" J'ai fait plusieurs remplacements avant de venir à Cheratte. J'avais déjà été contactée pour Cheratte avant, mais je n'avais pas postulé. Lorsque je suis arrivée, c'était pour remplacer la remplaçante de la remplaçante... Je ne sais pas combien étaient venues avant moi pour cette place.

Il y avait une institutrice de Trois Ponts, Me Blaise, qui était retournée dans sa région, puis qui est revenue ensuite à Liège. Il y avait aussi une nommée Daisy.

Ce qui m'a frappé tout de suite, dans cette école, c'était le manque de place, l'exiguïté des locaux, et puis, la poussière de charbon. Les locaux étaient tellement petits, avec les nombreuses classes qu'on avait alors, qu'il n'y avait pas de passage entre les rangées de bancs et les armoires. On devait pratiquement grimper sur un banc pour atteindre une armoire de rangement. Les bancs étaient calés les uns contre les autres et les élèves étaient vraiment entassés .

J'avais les petits de l'école gardienne, dans la deuxième classe. J'ai pris les plus grands après le départ des soeurs. J'ai alors changé de local, mais pour peu d'années, puisqu'on est partis en 58 pour les nouvelles écoles. J'ai alors eu la classe qui donnait sur les W.C. Les W.C., parlons-en. Il y avait des rats qui venaient du charbonnage. Et on devait nettoyer les WC nous-même.

Ma classe avait une porte et deux fenêtres, qui donnaient sur une espèce de boyau - couloir, par lequel on entrait à l'école, après avoir passé un lourd portail.

Il y avait une porte qui donnait vers la grande salle, percée dans une cloison en briques. La porte était du côté du mur qui donnait vers le charbonnage.

Il y avait, de l'autre côté, une cloison en bois, avec des carreaux au-dessus. Dans cette cloison, une porte permettait d'entrer dans la première classe. Cette porte était du côté des fenêtres .

Il y avait aussi un lanterneau dans le toit, mais pas dans l'autre classe.

L'autre classe avait une porte et une fenêtre, qui donnaient sur le couloir-boyau, et deux fenêtres qui donnaient sur la petite cour et les WC, côté rue de Visé. "

" Je pense que si j'avais dû continuer ma carrière dans cette école-là, je serais partie assez vite. C'est parce qu'on est parti dans la nouvelle école que j'ai accepté de rester. Les classes étaient trop grosses et les locaux trop exigus.

Il fallait vraiment avoir beaucoup d'imagination pour faire des bricolages. On devait faire tout avec rien. On gardait tout ce qu'on pouvait trouver pour s'en servir à l'école. Il fallait pleurer pour obtenir ne serait-ce qu'un crayon. Et encore ! On n'avait aucun matériel. Pour dessiner, on employait du papier à tapisser retourné. Les Soeurs ne nous donnaient rien. Et le Comité Scolaire non plus.

Je me souviens d'avoir réclamé au Dr Pirenne, qui était le médecin de l'école, - en cachette des Soeurs, encore - pour avoir de l'eau courante propre. Il faut dire que l'eau qu'on avait venait du charbonnage. Je ne sais pas à quoi elle servait. Lorsqu'on la mettait dans un seau et qu'on la laissait reposer, il y avait, au-dessus, une pellicule grasse et malodorante. Alors, pour la faire boire aux enfants !

Le robinet, pour cette eau, était près du préau.

On a eu un autre robinet, avec de l'eau propre, un peu avant de déménager; ce robinet était dans une des classes. "

" Je me souviens de Soeur Louise et de ses perruches. Lorsqu'un élève était puni, la Soeur le menaçait de le mettre sous la cage des perruches. Les enfants en avaient une peur bleue. Pourquoi, je ne sais pas. "

" J'ai appris le départ des Soeurs au banquet de la FIC, à Pâques. On y fêtait l'anniversaire de la FIC. C'est Claudine qui est venue me dire que les Soeurs s'en allaient et qu'elle devenait directrice. J'en suis restée toute ébahie. Les Soeurs ne nous en avaient pas parlé. Nous nous sommes inquiétées, alors , pour le devenir de l'école.

Le passage ne s'est, paraît-il, pas fait facilement, mais nous, les enseignantes, on ne nous a rien dit, ni même consultées. Il restait un trimestre à faire, puisqu'on était à Pâques, et on ne savait pas , ni où ni comment, l'école allait continuer . "

" Ce qui était aussi désagréable, c'était la mentalité du Comité Scolaire pour la Fancy-Fair. C'était pour l'école, bien sûr, mais on ne nous demandait pas notre avis. Il fallait y être et travailler. C'était normal, même si cela ne faisait pas partie de nos obligations d'enseignantes. Le Comité Scolaire décidait et on n'avait qu'à obéir.

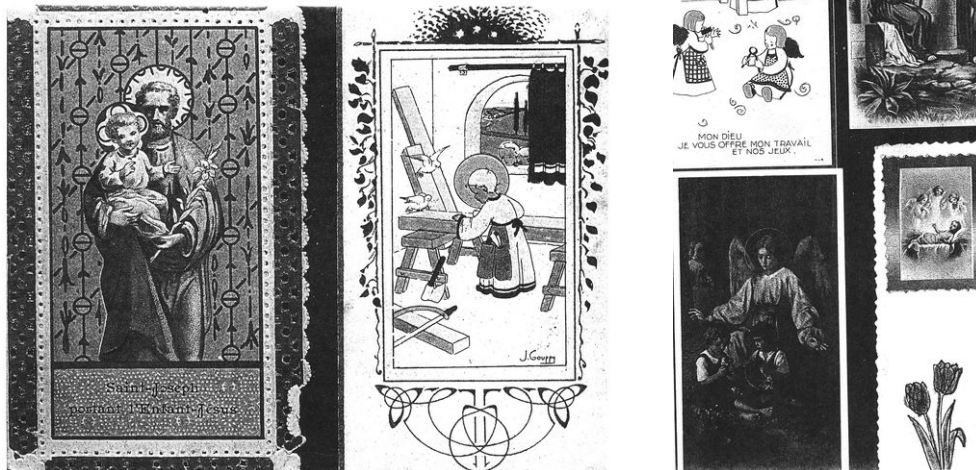
Il y avait Mr Gérard, Mr Fastré, Mr Cox, Me Willems... On ne discutait pas !

On avait ,une fois, proposé quelqu'un pour faire les frites à notre place. Cela a été refusé. Il fallait que ce soit une enseignante qui le fasse !
C'était la mentalité de l'époque. "

A l'école primaire des filles, Soeur Louise de Jésus, qui y enseigne depuis le 1.10.1902, est admise à la pension le 31.8.1949, après 47 ans de service.

Elle était chef d'école. Elle demeure cependant encore à l'Institut de Cheratte jusqu'en 1954, assistant à la fin de l'Institut, elle qui avait participé à tout son développement.

Soeur Jeanne Françoise la remplace comme chef d'école le 1.9.1949. Elle restera à l'école, comme enseignante et chef d'école jusqu'au 31.8.1955, date à laquelle elle présente sa démission.



Images pieuses distribuées par les religieuses

Melle Claudine Orbans ,entrée le 25.4.1938, a toujours deux classes primaires, la 3e et la 4e année, ou la 1ere et 2e année.

Elle tombe malade du 6 au 16.7.1948, du 4 au 20.2.1949.

Elle reprend à mi-temps du 21.2 au 14.3.1949. Elle s'absente pour le décès de son père du 23 au 26.10.1950.

Elle est de nouveau malade du 13 au 18.1.1951, ainsi que du 5.3 au 20.3.54 et du 28.10.54 au 17.1.1955. Ces deux dernières périodes de maladie, elle est remplacée par des intérimaires.

Le 28.10.54, Melle Orbans est remplacée par l'ancienne Directrice, Soeur Louise de Jésus, qui s'occupe de ses élèves. Melle Demaret la remplacera le 3 novembre.

Madame Mariette Paise - Fafra, née à St Remy le 9.3.1910, habite rue Paul Joseph Carpay, 3 à Liège. Elle est mariée depuis le 30.1.1941 à Fernand Paise, rédacteur au CPAS de Liège.

Elle est institutrice primaire, diplômée de l'école de Blégny, en date du 30.6.1931.

Elle effectue l'intérim de maladie de Melle Orbans Claudine, du 8 au 20.3.1954, soit 22/2 journées.

Melle Flore Demaret, née à Herve le 13.5.1934, est diplômée comme institutrice primaire, de l'école des Filles de la Croix à Liège, en date du 15.6.1954. Elle habite rue Roosevelt, 1 à Herve.

Elle effectue l'intérim de Melle Orbans Claudine, du 3.11.1954 au 24.12.54, soit 74/2 journées.

Madame Marie Jeanne Méan - Malherbe, née à Vaux / Chèvremont le 30.4.1930, est diplômée de l'école des Filles de la Croix à Liège, comme institutrice primaire, en date du 15.6.1949. Elle habite rue Bechuron, 4 à Vaux / Chèvremont. Elle est mariée avec Jean Marie Méan, menuisier.

Elle effectue un intérim de Melle Orbans Claudine du 3.1.1955 au 15.1.55, soit 22/2 journées.

Les élèves

Entre 1946 et 1954, 147 filles entrent à l'école primaire.

Le 16.9.1946, 10 . Puis, 9 le 15.10.47; 15 le 6.9.48; 13 le 1.9.49; 16 le 4.9.50; 24 le 4.9.51; 24 le 15.9.52; 18 le 1.9.53; et 18 le 1.9.1954.

Les enfants habitent tous Cheratte-bas, sauf 1 à Wandre, 1 à Cheratte Hauteurs et 2 à Argenteau.

Ils viennent en majeure partie de l'école gardienne (82) , ou de l'école communale de Cheratte centre (19), et de Cheratte-Hauteurs (5).

Les autres viennent de très loin : de Pologne (3), d'Anvers (2), de Bruges (1), de Charleroi (1), de Lithuanie (1) , de Hollande (1), de Tessengerloo (1), de France (1), de Bruxelles (1) ou d'Autriche(1).

Mais le plus grand nombre vient d'Italie (28).

D'autres viennent de moins loin : Visé (1), Jemeppe (1), Wandre (1), pas d'école antérieure(1), pensionnat d'Oupeye (1), Liège (1), St Nicolas Liège (1), Wonck (1) .

La profession des parents est toujours majoritairement de la mine : 115 mineurs, ouvriers de la forge du charbonnage (2), ingénieur (2), ouvrier de charbonnage (2), employé (2) et surveillant (1).

Les autres parents sont : sans profession (6), ouvrier d'usine (2), militaire (2), menuisier (2), ardoisier (1), tailleur (2), marchand de bestiaux (1), tourneur (1), chef de gare (1), industriel (2), pharmacien (1), cuisinier (1), manoeuvre (1), charpentier(1) ou gendarme (1)

Les registres d'inscription sont contrôlés par l'Inspecteur cantonal le 25.9.1951.

Nous avons retrouvé les photographies des élèves des classes de 1952/3.

Voici leurs noms, pour les élèves que nous avons pu reconnaître :



Classes de 1ère - 2e et 3e année :

Rang du haut :

Melle Claudine Orbans - Netty Paliwoda (née 12.9.45) - Maria Raggi (23.4.45) - Jeanina Glapa (15.3.45) - Annette Servais (8.9.45) - Francine Dormal (20.3.46) - Vanda Jurkiewicz (18.1.45) - Jacqueline Cox (20.1.45) - Alicja Purgal (24.5.45) - Jeannette Trabala (30.8.44) - Anne-Marie Klippert (19.5.44) - Iris Pavan (13.3.46) - Laurette Fassotte (11.2.42) - Soeur Marthe de Jésus, supérieure.

Rang du milieu :

Maria Gelli (1.12.41) - Assunta Diamante (3.12.42) - Mirella Braghini (7.6.42) - Céline Lottin (21.2.46) - Halina Grodzka (19.4.46) - Mirella Téofilo (5.12.43) - Georgette Léonard (5.6.45) - Salerno Giorgia (28.7.44 ?)

Rang du bas :

Isabelle Téofilo (13.3.46) - Albertine Muylaert (16.8.46) - Rosanna Lazzoni (9.7.46) - Clara Raponi (30.7.46) - Christiane Bebay (29.6.46) - Valentine Lagosza (5.6.46) - Vincenza Naccarato (12.10.45) - Jeanne-Marie Loix (30.11.46) - Marie-Louise Klippert (31.7.46) - Anna Dembowskiw (1.1.45) - Viorisa Quercetti (22.6.46) - Danièle Guija (16.5.46) - Jeanine Jedrzejski (1.8.46) - ??? -

Classes de 4e - 5e et 6e année :



Rang du haut :

Papiernick Sophie (18.8.43) - ??? - Roth Rose-Marie (5.8.43) - Bertémes Monique (17.11.39) - Pevée Jeanne-Marie (28.10.40) - ??? - ??? - ??? - ??? -

Rang du milieu :

Lottin Paula (26.3.40) - Gilberte Braham (7.10.39) - Burthoul Lambertine (22.8.40) - ??? - Lazzoni Guglielma (?) - Soeur Jeanne Françoise, chef d'école

Rang du bas :

Goeders Gertrude (?) - ??? - Cox Maddy (1.5.41) - De Veene Monique (?) - Iapichino Maria Anna (29.1.43) - Lazzoni Anita (15.8.40) - Lagozsá Halyna (17.12.43) - Sabaux Marie Christine (5.1.44) - Ermelinda (Edda) Bau (16.7.37) - Ciszewska Gaby (11.1.44) .

L'Ecole des Garçons

Les enseignants

L'école des garçons reste avec ses deux enseignants, Mr Georges Kariger, chef d'école et son frère, Mr Lucien Kariger.

En 1954, le nombre d'élèves permet d'ouvrir une 3e classe à l'école des garçons. C'est Melle Berthe Liégeois ,originaire de Dalhem, qui est engagée pour remplir la fonction de titulaire de cette classe.

Berthe Liégeois est née à Hermée, le 13.8.1930. Elle est diplômée comme institutrice primaire. Elle épousera Mr Ertz. Elle restera à Cheratte jusqu'en fin de carrière, le 31.8.1971.

L'ancienne classe située dans les locaux du patronage est réaménagée et en septembre 1954, la 3e classe est ouverte.

Mr Kariger Georges se souvient :

" La subdivision des élèves entre les 3 classes se fait en fonction du nombre d'enfants inscrits. Melle Liégeois avait fait un intérim de 3 mois à l'école de Haccourt.

La Directrice de Haccourt était la soeur de l'abbé Morrier, nouveau curé de Cheratte, qui l'avait fort appréciée lors de cet intérim.

Lorsqu'il fallut un enseignant pour cette 3e classe, l'abbé Morrier choisit Melle Liégeois que sa soeur lui avait vivement recommandée. "

Les élèves

Entre 1946 et 1950, 52 nouveaux garçons entrèrent à l'école.

35 entre le 16.9.46 et la rentrée de septembre 48. 10 entrent le 1.9.49 et 7 le 5.9.1950.

Entre 51 et 58, les dates d'entrée à l'école ne sont plus mentionnées. Nous pouvons cependant dire que globalement, pour ces années, plus de 110 nouveaux enfants entrèrent à l'école des garçons.

Parmi les professions des parents, nous n'avons de renseignements que pour certaines des années mentionnées, soit entre 1951 et 1958. De 1946 à 1950, les professions des parents ne sont plus indiquées au registre des inscriptions.

Les parents étaient toujours majoritairement occupés à la mine : 63 mineurs, 1 ingénieur et 6 employés.

Les autres parents étaient ouvrier (4), sans profession (3), instituteur (2), pharmacien (2), maçon (1), boucher (1) ou tailleur (1).

Tous les enfants habitaient Cheratte-bas, sauf 5 qui venaient de Wandre et 2 d'Argenteau.

L'extension italienne de la Cité

L'arrivée massive, après la fin de la guerre 40 - 45, d'immigrés italiens, oblige la Direction du Charbonnage du Hasard, de construire, en hâte, des bâtiments rudimentaires destinés à accueillir ces personnes.

C'est la construction des "baraquements" de la Cité du Port (appelés Pavillons du Port, Cité du Port ou Baraquements du Port) et de la Cité Bienvenue.

Des enfants de l'école habitaient ces "baraques" . Nous avons repris ici les garçons et les filles qui sont renseignés habiter ces endroits:

- Cité Bienvenue : Donati Guy, né 15.9.1944 (n° 34)
 - Ornella Albertino, né 3.7.1946 (n° 35)
 - Latini Michel, né 9.9.1949 (n° 15 H)
- Habitaient aux n° 13,15d,17, 19, 23 et 27 :
 - Josselyte Iréna (Lithuanie), née 27.7.40
 - Bottachiari Pierrina, née 26.5.39
 - Bottachiari Teresa, née 29.5.36
 - Agosta Giuseppa, née 21.9.40
 - Lazzoni Anita, née 15.8.40
 - Aquila Assunta, née 6.5.44
- Cité du Port : Pezzetti Luciano, né 7.7.42 (n° 21)
 - Pezzetti Mario, né 8.4.46
 - Pezzetti Yvanna, née 3.11.36
 - Pezzetti Lia, née 3.9.33
- Habitaient les n° 3 appartement 15
 - 4, 5 appartements 15,19, 26, 34,
 - 4 appartement 22
- Zaltron Vally, née 18.4.40
- Paganello Graziella, née 19.3.36
- Paganello Maria, née 12.3.43
- Martchenko Valentine (Pologne) ,née 12.12.42
- Perri Raffaella, né 7.7.46 (n° 19)
- Digli Gabriel, né 13.12.43 (n° 23)
- Marabese Floriano , né 10.12.46 (n° 21)
- Lopo Giustino , né 10.12.43 (n° 10)
- Gianfreda Casimiro , né 2.7.51 (n° 13b)

Mr Otto Tognolli se souvient :

"Beaucoup d'italiens habitaient dans les baraques , de l'autre côté du canal. C'était la Cité du Port. On y avait mis, fin de la guerre, des prisonniers allemands, qui étaient obligés de travailler dans la mine.

Il y avait aussi d'autres baraquements, de l'autre côté de la rue du Curé, des baraques en bois, avec des toits de tôles ,ronds.

Les gens étaient bien obligés de vivre là-dedans, avec souvent des familles nombreuses. "

Madame Mafalda Ciurleo se souvient :

" J'habitais un petit village en Italie, un village de montagne. Nous devions travailler très dur pour vivre. il n'y avait pas souvent l'école pour nous.
On travaillait pieds nus dans les champs.

Lorsque je suis venue en Belgique, après la guerre, j'étais encore jeune. Je me rappelle, c'était le paradis, on avait des souliers.

Je suis allée peu à l'école. Mon mari est venu en Belgique plus tard, pour travailler au charbonnage, puis nous nous sommes mariés.

Dites-leur qu'ici, c'était le paradis pour nous. "



Les dernières religieuses de Cheratte au moment du départ . Elles ont leur nouvelle vêtue .

CHAPITRE X : VENTE DES BATIMENTS ET DEPART DES SOEURS . CONSTRUCTION DES NOUVELLES ECOLES NOTRE- DAME : 1955 - 1958

La Paroisse

Mr le curé Lambert Morrier est resté à Cheratte, de fin 1954 à fin 1956. Il est nommé curé à Devant le Pont Visé.

Il est remplacé, en décembre 1956, par l'abbé François Rondia, qui vient de Glain N.D. des Lumières, et qui restera jusqu'en octobre 1963. Il sera installé en mars 1957. Un article du 17.3.57, paru dans la "Basse Meuse" est consacré à cette installation.

Il a, pour vicaire, l'abbé Jean Hardy, originaire de Kanne, dans le Limbourg.



Jean Hardy , le garde-champêtre Henri Baerten , Jean Marie Baerten

La confrérie de St Hubert prépare son centenaire, qu'elle célébrera les 19 mai(fête de gymnastique avec la Société Philharmonique) et 2 juin (grand messe solennelle, procession historique et concert de la Dramatique).

En 1956, les pourparlers ont commencé, avec l'abbé Morrier, pour la construction de nouvelles écoles, et un terrain est acheté à la Société Métabet, fabricant de blocs de construction en béton.

En 1957, la guerre scolaire reprend.

En 1957, aussi, on commence à rechercher l'argent pour la construction des nouvelles écoles.

En septembre 1958, c'est l'inauguration des nouvelles écoles Notre Dame.

Vente et réutilisation des bâtiments

Essai de vente aux écoles paroissiales

Mr l'abbé Morrier vient d'être nommé curé de Cheratte-bas le 11.6.54.

Les Soeurs, dont l'activité de l'Institut ne cesse de décliner depuis quelques années, pensent se retirer et cesser l'Internat. Les mauvaises conditions d'environnement dues aux activités trop rapprochées du charbonnage, la fin d'un système de scolarité privée d'un internat, les changements de mentalités et de conditions de vie de l'après guerre, tout cela fait que l'Institut n'est plus une activité économiquement rentable.

Les bâtiments ont déjà dû être hypothéqués pour près de 900.000 frs.

Les Soeurs s'en rendent compte et une restructuration est décidée à Paramé, par le Conseil des Soeurs des Saints Coeurs. La Maison de Cheratte est condamnée.

L'activité en Belgique se recentrera sur la Maison de la rue Masui à Bruxelles - Schaerbeek.

Les Soeurs pensent rester à Cheratte, dans un petit logement, pour participer à la vie paroissiale, par exemple, pour s'occuper des pauvres. Ce serait un bel apostolat, qui reste dans les buts de cette congrégation, puisqu'il ne leur est plus possible de maintenir l'école.

Proposition en sera faite à l'Evêché et à la paroisse.

Les Soeurs de Cheratte mènent, assez discrètement, des négociations avec l'Evêché de Liège, pour la vente des bâtiments et la reprise de ceux-ci par les écoles paroissiales.

Les discussions en arrivent à être menées avec le responsable de la paroisse, l'abbé Morrier.

L'abbé Weeghmans, ancien curé, est aussi appelé à y participer, ainsi que les responsables du Comité Scolaire, Mr G.Gérard, président du Comité Scolaire et Mrs Fastré et Rissack Théo, membres.

Mr Kariger se souvient :

" L'abbé Weeghmans m'avait dit, en arrivant à Cheratte, que l'Institut était condamné. Il n'était plus viable financièrement. C'était donc déjà le cas fin 1951.

Lorsque les Soeurs décidèrent de vendre les bâtiments, l'abbé Weeghmans proposa de les faire reprendre par les écoles paroissiales.

Le rez-de-chaussée de l'Institut serait occupé par l'école des filles et les gardiennes, ainsi que le premier étage . Les garçons occuperaient le deuxième étage.

La liste des aménagements à faire et surtout le coût de ceux-ci firent que le curé Morrier, qui lui succéda, ainsi qu'une bonne partie du Comité scolaire, ne virent pas cette solution d'un très bon oeil.

De plus, l'environnement du charbonnage, avec le bruit et les poussières, n'incitait pas non plus les écoles à racheter ces bâtiments.

N'oublions pas que la majorité communale ne nous était pas non plus favorable.

Heureusement, ce projet n'aboutit pas.

Le curé Morrier refusa la proposition des Soeurs, qui se tournèrent alors vers un autre acheteur potentiel, le Charbonnage du Hasard. "

Monsieur Jean Gérard se souvient :

" Mon père, qui connaissait bien les Soeurs et Mr Henry, patron du Charbonnage, dit à la Supérieure qu'il y aurait un bon acheteur pour les bâtiments de l'Institut : le charbonnage serait certainement intéressé. Il conseilla à la Soeur d'aller en parler avec Mr Henry. "

Melle Orbans se souvient :

" J'étais à une réunion d'enseignantes avec Soeur Jeanne-Françoise et Nelly Lambrecht. La Soeur me prit à part et m'annonça qu'elle quittait Cheratte et que l'Institut fermait.

J'appris ainsi leur départ et que j'étais proposée comme nouvelle chef d'école.

Rien n'avait filtré parmi nous avant cette annonce. "

Mr Beaujean se souvient :

" Soeur Louise m'en avait parlé, mais en me faisant jurer de n'en rien dire à personne. Plus tard, on m'a beaucoup reproché de n'avoir rien dit. "



Sœur Jeanne Françoise

Vente au Charbonnage du Hasard

Une grande discussion s'engage alors avec la Société des Charbonnages du Hasard, pour la vente des bâtiments.

Cette société était intéressée par les bâtiments de l'Institut, pour y installer tous les bureaux administratifs .

Les locaux de l'école des filles devaient être détruits, pour accueillir une surface de triage du charbon , endroit idéal du fait de l'installation toute proche du train de wagonnets.

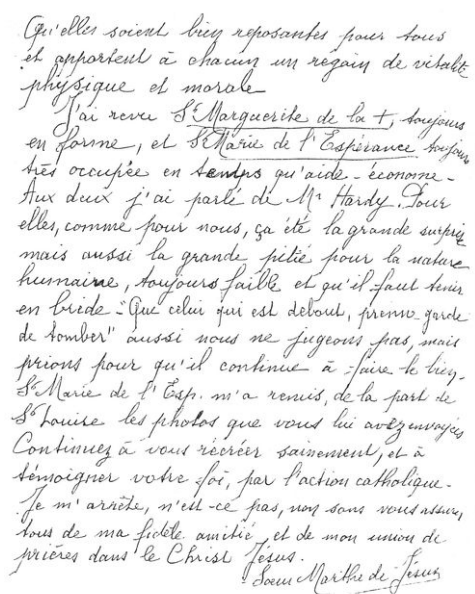
L'accord est assez vite trouvé entre les Soeurs et le Charbonnage du Hasard, avec un délais accordé aux écoles paroissiales, pour déménager dans d'autres lieux.

Le 26.5.1955, par acte du 1.6.1955, la vente était réalisée par l'Association sans but lucratif (ASBL) "Les Religieuses des Saints Coeurs de Jésus et de Marie", rue Masui,90 à Schaerbeck, d'un jardin cadastré A 802 c7 ,d'une contenance de 09 a 70 ca, d'un revenu non bâti de 62 frs.

La même vente concerne une maison, située rue de Visé, cadastrée A 802 f7, d'une contenance de 13 a 50 ca, d'un revenu bâti de 16.500 frs, soumis à l'application de la loi du 13.7.1930. Une régularisation du plan était intervenue, pour la maison, en 1954, faisant passer la parcelle 802 b7 en 802 f7.

Le total de la vente portait sur une superficie de 23 a et 20 ca. L'article cadastré 1317 devenait partie de l'article 1167, sous les n° d'ordre 1088 et 1089.

Le 26.12.56, par acte du 4.1.57, la parcelle 802 f 7, contenant la maison, était modifiée quant à ses limites, avec la parcelle 811d et réunie avec la parcelle 811g, sous la numérotation 802 g7.



Qu'elles soient bien reposantes pour tous
et apportent à chacun un regain de vitalité
physique et morale.
J'ai reçu S^{te} Marguerite de la +, toujours
en forme, et S^{te} Marie de l'Espérance toujours
très occupée en temps qu'aide-économique.
Aux deux j'ai parlé de M^{re} Hardy. Pour
elles, comme pour nous, ça été la grande surprise
mais aussi la grande pitié pour la nature
humaine, toujours faible et qu'il faut tenir
en bride. "Que celui qui est debout, prenne garde
de tomber" aussi nous ne jugeons pas, mais
prions pour qu'il continue à faire le bien.
S^{te} Marie de l'Esp. m'a remis, de la part de
S^{te} Louise, les photos que vous lui avez envoyées.
Continuez à vous récréer sagement, et à
témoigner votre foi, par l'action catholique.
Je m'arrête, n'est-ce pas, non sans vous assurer,
tous de ma fidèle amitié, et de mon union de
prières dans le Christ Jésus.
Avec Marie de Jésus

Lettre de Sr Marthe de Jésus , dernière supérieure de St Dominique à Cheratte

Dissensions entre les Soeurs et la Paroisse

Le produit de la vente au Charbonnage du Hasard resta propriété des Soeurs , propriétaires du bien.

La paroisse Notre Dame réclame alors des dédommagements, pour l'argent investi dans la construction des nouveaux bâtiments des écoles paroissiales en 1906, et pour tout ce qui avait été investi dans les locaux de ces écoles : école ménagère, entretien des bâtiments...

Il semble normal, pour les autorités paroissiales, Mr le curé Morrier en tête, d'obtenir une partie du produit de la vente, pour rebâtir de nouvelles écoles paroissiales, sur un autre site. S'engagent alors des discussions assez âpres, entre Mr le curé Morrier et Soeur Marthe de Jésus, la Supérieure des religieuses : "Vous n'entrerez pas au paradis, ma Soeur", aurait dit l'abbé Morrier à la Supérieure.

Le "Liber Memorialis", qui se termine d'ailleurs en 1957, signale qu' " un dossier a été établi en 1957, qui relate ces événements et différents entre la Communauté et la Paroisse, au sujet des compensations pour les biens vendus".

Nous avons recherché ce dossier, sans résultat.

Melle Louise Fallaise, contactée, nous a répondu :

" Je n' ai jamais vu de dossier sur ce sujet dans les archives de la paroisse.

Tout ce que je sais, c'est qu'une lettre des religieuses se trouvait dans les archives , lettre que Mr le curé Rondia m' a demandé de détruire: "C'est inutile de remuer tout cela, ce ne peut faire que du tort à tout le monde." En dehors de cette lettre, il n'y avait rien. "



Mr Kariger se souvient :

" L'affaire s'est terminée par un arrangement financier : la paroisse aurait reçu de Rome un montant de plus de 100.000 frs, à titre de dédommagement .
C'était en effet à Rome que siégeaient les responsables des Communautés religieuses. Je n'en sais pas plus."

Mr Beaujean se souvient :

" D'après ce que je sais, le différent aurait été réglé entre les deux évêchés, celui de Liège et celui de Rennes.

Ce serait Mgr van Zuylen qui aurait réglé les choses avec son homologue et obtenu une participation financière volontaire, à titre de dédommagement. "

Le "Journal des Fondations" des Soeurs des Saints Coeurs de Paramé nous donne ces indications assez laconiques quant à cette affaire :

" Pendant une trentaine d'années, le Pensionnat avait été prospère. Mais ensuite, il a végété péniblement, chaque année voyant diminuer le nombre de ses pensionnaires.
La cause en est dans le développement constant de la houillère qui a peu à peu encerclé l'établissement.

En 1954, celui-ci se trouve tout à fait enclavé dans l'exploitation : d'où situation défavorable et malsaine.

D'autre part, malgré la diminution des ressources, la Congrégation conservait les lourdes charges de l'école paroissiale. Devant cet état de choses, l'on pensa à fermer l'Internat et à vendre l'immeuble, dont le produit aiderait à payer la reconstruction de Bruxelles.

L'Indult ,demandé à Rome, fut accepté et l'abandon décidé pour 1955.

Notre intention n'était point de laisser l'école paroissiale, mais au contraire d'y ajouter la visite des malades, ce que Mr le Curé avait accepté.

Mais bientôt des difficultés surgirent et devant la demande de Mr le Curé de changer la Titulaire, nous avons été obligées de quitter définitivement le 1er octobre 1955, emportant les regrets d'une population sympathique, très attachée aux Soeurs.

L'établissement a été acheté par la Mine. "

Essayant d'obtenir plus de renseignements sur cette décision de fermeture et le différent qui l'accompagna , nous avons demandé aux actuelles responsables des Soeurs de Paramé de faire de plus amples recherches à ce sujet .

Congrégation
des Soeurs des Saints Coeurs
de Jésus et Marie

NOTRE-DAME DES CHÊNES
PARAMÉ - SAINT-MALO

☎ 2.99.56.45.32
fax 2.99.56.83.18

St-Malo, 3 avril 1998.

Monsieur Désiré VAN ASS
Cheratte

Monsieur,
Pour répondre à votre demande, voici **deux extraits** d'archives de la Congrégation concernant la fermeture du pensionnat St-Dominique de Cheratte-lez-Liège.

"Ce pensionnat, fondé en 1902, fut très prospère pendant une trentaine d'années. Depuis, il végète péniblement, avec un nombre infime de pensionnaires. Ce déclin a eu pour cause: le développement d'une houillère qui a, peu à peu, encerclé l'établissement; celui-ci se trouve maintenant enclavé dans l'exploitation. D'où situation tout à fait défavorable et malsaine. Le résultat a été: le délaissement de cette maison d'éducation par les familles où les pensionnaires se recrutent jadis. Le nombre des enfants est devenu très réduit (15 à 20 en moyenne) ...

En conséquence:

*1) L'oeuvre n'a plus sa raison d'être ...
2) L'établissement n'est plus en mesure de supporter les lourdes charges pécuniaires qui lui incombent, savoir: Le pensionnat continuant d'être considéré comme le soutien de l'école paroissiale qui lui est annexée doit fournir à cet externat du personnel à demi-traitement, les fournitures gratuites aux élèves, l'entretien et la réparation des locaux.
Considérant ces divers motifs, le Conseil généralice de la Congrégation des Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie a décidé la fermeture ...*

*"Pendant plus de 50 ans donc les Soeurs de Paramé dirigèrent l'école de Cheratte, aux prix de très grands sacrifices .., consentis pour le bien des enfants et de la population.
Une situation nouvelle, absolument indépendante de leur volonté, vint à se créer du fait du voisinage d'une entreprise houillère: l'extension toujours plus grande des charbonnages encercla littéralement l'établissement scolaire, provoquant une ambiance de bruit, contaminant l'atmosphère. Le nombre des pensionnaires diminua sensiblement (ils étaient seulement une quinzaine en 1954) au point de rendre précaire la continuation de l'oeuvre éducatrice. Ce fut d'ailleurs l'avis de l'Inspection diocésaine elle-même. Pour la Congrégation de Paramé il y avait là aggravation notable de la situation financière, qui risquait de devenir intolérable. C'était en effet le pensionnat qui subvenait aux charges de l'école paroissiale, entièrement gratuite. Ce fut la raison qui amena la Congrégation à envisager la vente de l'immeuble en 1954."*

J'espère que ces renseignements compléteront vos propres cueillettes. Avec le souhait de "bonne réalisation" de vos projets, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Sr Lisette Ducharme
Sr Lisette DUCHARME
Secrétaire générale

" Voici deux extraits d'archives de la Congrégation concernant la fermeture du Pensionnat St Dominique de Cheratte-lez-Liège.

Ce pensionnat, fondé en 1902, fut très prospère pendant une trentaine d'années. Depuis, il végète péniblement avec un nombre infime de pensionnaires.

Ce déclin a eu pour cause : le développement d'une houillère qui a, peu à peu, encerclé l'établissement ; celui-ci se trouve maintenant enclavé dans l'exploitation.

D'où situation tout à fait défavorable et malsaine. Le résultat a été : le délaissement de cette maison d'éducation par les familles où les pensionnaires se recrutaient jadis. Le nombre des enfants est devenu très réduit (15 à 20 en moyenne)...

En conséquence :

1) L'oeuvre n'a plus sa raison d'être...

2) L'établissement n'est plus en mesure de supporter les lourdes charges pécuniaires qui lui incombent, savoir : Le pensionnat continuant d'être considéré comme le soutien de l'école paroissiale qui lui est annexée doit fournir à cet externat du personnel à demi-traitement, les fournitures gratuites aux élèves, l'entretien et la réparation des locaux.

Considérant ces divers motifs, le Conseil généralice de la Congrégation des Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie a décidé la fermeture... "

" Pendant plus de 50 ans donc, les Soeurs de Paramé dirigèrent l'école de Cheratte, aux prix de très grands sacrifices... consentis pour le bien des enfants et de la population.

Une situation nouvelle, absolument indépendante de leur volonté, vint à se créer du fait du voisinage d'une entreprise houillère : l'extension toujours plus grande des charbonnages encercla littéralement l'établissement scolaire , provoquant une ambiance de bruit, contaminant l'atmosphère.

Le nombre des pensionnaires diminua sensiblement (ils étaient seulement une quinzaine en 1954) au point de rendre précaire la continuation de l'oeuvre éducatrice.

Ce fut d'ailleurs l'avis de l'Inspection diocésaine elle-même.

Pour la Congrégation de Paramé, il y avait là aggravation notable de la situation financière, qui risquait de devenir intolérable.

C'était en effet le Pensionnat qui subvenait aux charges de l'école paroissiale, entièrement gratuite.

Ce fut la raison qui amena la Congrégation à envisager la vente de l'immeuble en 1954."

Ces renseignements nous ont été fournis "pour compléter nos propres cueillettes, avec le souhait de bonne réalisation " par Soeur Lisette Ducharme , Secrétaire Générale des Soeurs de Paramé.



La Maison de la rue Masuy à Bruxelles

Madame Locatelli se souvient :

" Les Soeurs parties, la paroisse ressentit le vide.

Bien que ne mêlant pas directement de beaucoup de choses dans la paroisse, les Soeurs étaient "en sous-mains" présentes dans beaucoup de domaines, pour les pousser, les animer.

Elles préparaient les fêtes, s'occupaient des enfants à la messe, préparaient la procession .

C'est elles qui réalisaient chaque année le rosaire de lierre et de buis avec des fleurs. Il était remplacé chaque année.

Oui, leur départ fut une grande perte pour Cheratte. "

Obligation de déménagement de l'école paroissiale

Suite à tous ces évènements, l'école paroissiale, dont les bâtiments avaient été rachetés par le Charbonnage du Hasard, doit déménager.



La Direction du Charbonnage laisse à la paroisse le temps de se retourner, de trouver un terrain et des moyens pour construire.

Mais, il faut quant même aller vite, car le charbonnage a besoin des terrains pour s'étendre et d'autres activités sont prévues à l'emplacement des bâtiments de l'école.

Aménagement des bâtiments de l'Institut pour le charbonnage

Dans un premier temps, les bâtiments de l'Institut sont réaménagés.

Des parois intérieures sont détruites, d'autres reconstruites ou transformées. Le charbonnage aménage ses bureaux dans les locaux de l'Institut.

Un petit bâtiment est construit contre la façade sud, où le bâtiment sud (lavoir et cuisines) est détruit.

A l'arrière, dans la cour des pensionnaires, un autre bâtiment sera construit, prolongeant, en quelque sorte, la salle de gymnastique vers l'arrière.

Des fenêtres seront supprimées, d'autres percées. Idem pour des portes.

L'aspect global du bâtiment reste assez semblable à ce qu'il était, mais, en y regardant de plus près, on peut voir les multiples transformations que le nouveau propriétaire fait subir au bâtiment de l'Institut.

Il sera d'ailleurs assez difficile de reconstituer le plan initial de l'intérieur du bâtiment, lorsqu'il s'agira d'écrire ce livre.

C'est grâce aux photos et aux témoignages de ceux qui ont connu ce bâtiment, que nous avons pu reconstituer, dans les limites du possible, les aménagements originaux des divers plans de l'Institut.

Pour nous compliquer la tâche, nous n'avons retrouvé aucun plan d'architecte, retraçant tant l'extérieur que l'intérieur.

Il est donc tout à fait possible que des erreurs se soient glissées, contre notre gré, dans les reconstitutions des divers plans de ces bâtiments. Mais elles ne peuvent porter que sur des détails.



Deux vues de l'intérieur au rez-de-chaussée avant la démolition des bâtiments



Vue de l'étage à travers le plafond effondré

Le Départ des Soeurs

Quelles sont les soeurs encore présentes entre 1954 et la fin de l'Institut ?

Sur base du listing des soeurs de Paramé, nous avons à l'école des filles :

- Soeur Louise des Saints Anges , partant en 1955
- Soeur Jeanne-Françoise , partant en 1955

A l'Institut, nous avons :

- Soeur Marie de l'Espérance , partant en 1954
- Soeur Louise de Jésus, partant en 1954
- Soeur Marie Marcelline, partant en 1954
- Soeur Marie Eudes de Jésus, partant en 1955
- Soeur Marie Praxède, partant en 1955
- Soeur Marie Arsène, partant en 1955
- Soeur Marie Rosalie , partant en 1956
- Soeur Marthe de Jésus, partant en 1956
- Soeur Jean Berchmans, partant en 1956

Les soeurs partent en trois vagues, si l'on peut dire:

Une première partie quitte l'Institut en 1954 : il n'y a pas de nouvelles entrées d'élèves pensionnaires en septembre 1954. Il est donc inutile de conserver à Cheratte, les institutrices pour ces élèves.

Soeur Gabrielle de St Joseph , qui donnait la classe des grands (5e et 6e) était déjà partie en 1953, année où on avait regroupé les quelques élèves restant en une seule classe.

Soeur Louise de Jésus, qui avait repris cette classe, peut partir fin de l'année scolaire 1954. Soeur Marie Marcelline, de la cuisine, et Soeur Marie de l'Espérance l'accompagnent.

Les institutrices de l'école des filles partent en fin d'année scolaire 1955, pour être remplacées par des institutrices laïques en septembre-octobre 1955.

Ainsi partent Soeur Louise des Saints Anges et Soeur Jeanne Françoise. Soeurs Marie-Eudes, Marie-Praxède et Marie-Arsène quittent aussi l'Institut.

Restent encore pour terminer le déménagement et les arrangements avec la paroisse, Soeurs Marthe de Jésus, dernière supérieure et Soeur Jean Berchmans. Soeur Marie Rosalie, s'occupant de la buanderie et des tâches ménagères, reste avec celles-ci.

Celles-ci sont aussi chargées de "vendre" les objets et meubles qui ne retourneront pas à Bruxelles ou en France.

Une grande "brocante" en plusieurs vagues s'organise.

Les plus belles pièces sont d'abord vendues à des personnes qui souhaitent les acquérir et en ont été averties, ou l'ont apprise d'autres personnes.

Les plus beaux meubles partent ainsi chez des personnes fortunées ou des collectionneurs.

Monsieur Berthus , directeur du charbonnage et collectionneur acquiert ainsi plusieurs belles pièces de mobilier, dont le dressoir du parloir.

Les autres objets, de moindre valeur, sont vendus, s'ils trouvent acquéreurs, ou sont donnés à différentes personnes du village ou d'ailleurs.

Sur les trois baignoires à pieds de lions, une va chez Mr Deby, menuisier, une autre va chez Mr Heye, ouvrier de Mr Deby, qui habitait l'étage de l'actuelle boulangerie Lebeau.

Les statues de la chapelle, qui ne seront pas reprises, sont offertes à la nouvelle école ou à des particuliers. Mr et Me Beaujean reçoivent le Sacré Coeur du hall d'entrée. Cette statue se trouve actuellement à l'église de Blégny.

Mr Deby, menuisier, reçoit la statue de St Joseph de la chapelle, patron des menuisiers. Cette belle statue orne encore actuellement le banc de menuisier-reposoir de la procession, chez sa nièce .

Les meubles scolaires réutilisables, sont repris par l'école paroissiale, pour servir dans les vastes locaux de la nouvelle école. Plusieurs statues ornent toujours cette école, de même que le grand Christ du couvent.

A leur départ, ce sont 54 années de présence, à Cheratte, des Soeurs de Paramé, qui se terminent.

Restent à Cheratte, les tombes qui marquent encore leur présence, et sur lesquelles plusieurs habitants de Cheratte vont encore se recueillir.

Mr et Me Locatelli ont fait réaliser la dalle qui couvre la " tombe des soeurs " . Mr et Me Beaujeau ont fourni la plaque souvenir . Cette tombe est entretenue et repeinte régulièrement. Me Locatelli nous signale qu'il doit y avoir une tombe plus ancienne, derrière celle-ci, longeant le mur du cimetière, qui doit aussi être une tombe contenant les restes de plusieurs soeurs. Il faudrait vérifier.

Léonard Van Linthout se rappelle aussi d'une tombe plus ancienne. Selon lui, elle aurait été arasée.

J'ai pris des renseignements auprès du secrétariat des Finances de la Ville de Visé, duquel dépendent les cimetières. Il n' y a aucune archive conservée sur le "vieux" cimetière de Cheratte-bas. Donc, rien à trouver là-bas.

J'ai alors pris contact avec Mr Noël Gillon, fossoyeur à Cheratte, dont le papa fut aussi fossoyeur avant lui.

Il se rappelle :

" Mon père m'a toujours dit qu'il y avait trois emplacements pour les Soeurs, tout près du monuments aux morts des deux guerres.

Il y a deux tombes, contre le mur, de plus ou moins 1m de large chacune. Elles ne portent et n'ont jamais porté aucun signe distinctif, mais des soeurs sont enterrées là-bas. Je ne sais pas combien, ni leurs noms.

Une troisième tombe est, elle, recouverte d'une dalle, aménagée par Mr et Me Locatelli. Là aussi, des soeurs sont enterrées, mais on ne connaît pas leurs noms, ni leur nombre. C'est tout ce que je peux dire. "



le 14/03/78

Reçu pour 1 vase de cimetière, la
somme de Frs 10. (sept cent et dix francs)
pour les soeurs

P. Capstade
J. Capstade

La dernière tombe des sœurs , avec, derrière à droite, l'emplacement des trois plus anciennes tombes - achat d'un vase de cimetière pour la tombe des soeurs

Après vérifications, on peut finalement dire, que dans les trois et non deux parcelles, situées contre le mur (3e, 4e et 5e parcelle à droite du monument aux morts), sont enterrées , deux par deux :

- Soeur Marie Flavien (Maury Jeanne, décédée le 20.2.1910) et Soeur Marie-Camille (Ragueul Victorienne, décédée le 11.5.1914).
- Soeur Germaine (Benoit Marie, décédée le 18.2.1916) et Soeur Eudoxia (Pichon Anne-Marie, décédée le 27.1.1918).
- Soeur Engelbert (Gibier Sidonie, décédée le 20.4.1935) , Soeur Stanislas (Fougère Maria décédée le 18.9.1948).

Dans la quatrième et plus récente tombe, située dans la deuxième allée (à droite de la tombe d'enfant du petit Tognolli), est enterrée la dernière religieuse décédée à Cheratte :

Soeur Joseph-Marie (Pouhard Marie Joseph, décédée le 4.7.1949).



Cette tombe porte une plaque " A la mémoire des Religieuses de l'Institut St Dominique décédées à Cheratte."

L'Ecole des Filles et l'Ecole Ménagère

Les enseignantes

Dans cette tourmente, l'école paroissiale continue. L'école ménagère semble avoir cessé ses activités, suite aux modifications des législations, après 1950. Nous n'avons plus de renseignements sur cette école après le départ de Me Ruwet Maria, le 12.10.1950.

A l'école gardienne et primaire filles, les Soeurs sont remplacées:

- Soeur Louise des Saints Anges est remplacée, en gardiennes, par Melle Marie-Lise Diet, qui reprend la classe des petits. Nelly Lambrecht reprend la classe des grands.

- Soeur Jeanne-Françoise, chef d'école, est remplacée par Melle Marie-Thérèse Hosten, qui prend les classes de 1^{ère} et 2^e année.

Le 2.9.1955 est envoyé, à Mr Delorge, inspecteur cantonal, la feuille de route de Soeur Jeanne-Françoise et sa notification de sortie. De même, la notification d'entrée de Melle Max et de la nomination, comme chef d'école, de Melle Orbans.

Melle Claudine Orbans reprend le poste de chef d'école avec classe le 1.9.1955 et les classes de 3^e et 4^e. Elle restera chef d'école jusqu'au 31.12.1975, malgré une longue période de maladie du 2.9.74 au 31.12.75. Sa carrière sera de 20 ans et 4 mois.

Me Servais- Max Marie- Agnès prend les classes de 5^e et 6^e primaire.

Le 4.10.55 est envoyée à Mr Delorge, inspecteur, les notifications d'entrée de Melle Hosten et de Melle Diet, ainsi que la notification de sortie de Soeur Louise.

Marie Elisabeth Diet est née à Sarolay le 31.1.1937. Elle fait son école normale aux Filles de la Croix à Liège, d'où elle sort le 30.6.1955, comme institutrice maternelle.

Après un interim à Wandre, du 1.9.1955 jusqu'au 15.9.55, soit 23 demi-jours, elle entre à Cheratte comme institutrice gardienne définitive le 1.10.55, pour y faire toute sa carrière. Elle prend un congé pour convenances personnelles du 5.9.61 au 2.9.1963. Elle accède à la pension en janvier 1989.

Marie-Lise Diet se souvient :



Marie Lise Haid-Diet lors d'une procession paroissiale

" J'étais animatrice du Patro à Cheratte-bas depuis l'âge de 17 ans. J'habitais alors à Cheratte-haut, rue Sabarée, 21. Lorsque les Soeurs sont parties, il fallait des institutrices pour les remplacer.

Mrs Fastré et Rissack, du Comité scolaire, dirent un mot pour moi à Mr le curé Morrier. C'est ainsi que je suis entrée à l'école gardienne à Cheratte. J'y suis restée jusqu'en fin de carrière .

Je remplaçais Soeur Louise des Saints Anges. Nelly Lambrecht avait la grande gardienne. Plus tard, elle prendra les petits et les moyens.

J'ai pris les petits de gardiennes jusqu'en 58, lorsque nous sommes entrés dans la nouvelle école. A ce moment, Marie-Claire Bouquet est venue nous aider et nous avons pris, à nous deux, la moitié chacune des petits et des moyens, divisés en deux classes.

Je me suis mariée le 14.11. 59 avec Emile Haid, et nous avons eu 4 enfants, Xavier, Renaud, Anne-Cécile et Damien."

" Les Soeurs, je les ai peu connues, puisque je suis arrivée après leur départ.

Je me souviens d'un pensionnaire, Joseph Bailly de Cheratte Hauteurs, un petit gamin assez turbulent. Il m'avait raconté que les pensionnaires prenaient leur bain en chemisette."

"Au patro, des Soeurs participaient parfois aux réunions d'animatrices : c'étaient Soeur Louise des Saints Anges et la Supérieure. Je ne me rappelle plus son nom, mais elle roulait assez fort les "r". Elles ne venaient pas aux réunions.

A ce moment, les animatrices s'appelaient Louise Fallaise, Angèle et Monique Duchêne. Marie Josée Fallaise n'y était déjà plus. Moi, j'étais la petite jeune."

" A l'école gardienne, c'était Madame Moreale qui surveillait le dîner et qui nettoyait la salle. Il y avait des coffres le long du mur de la salle, pour manger. Ils venaient du couvent. Les coffres avaient des couvercles et lorsque les enfants s'asseyaient dessus, ils levaient les couvercles et cela faisait "clap - clap..." Il n'y avait pas assez de tables pour tout le monde manger.

Ce dont je me rappelle bien, c'était que les enfants laissaient tomber des croûtes de pain dans les coffres et derrière ceux-ci. Il y avait donc beaucoup de souris.

Le chauffage de cette salle était peu efficace. Lorsqu'il faisait froid, on se mettait debout, le dos au radiateur, pour avoir un peu chaud.

Dans les classes, il y a eu un poêle à buse avant les radiateurs, un par classe. Ensuite, on a eu les radiateurs contre le mur du charbonnage.

Dans la classe des grandes gardiennes, il y avait la cage aux perruches de Soeur Louise. Les enfants punis étaient mis sous la cage. Du temps de la Soeur, les enfants punis devaient rester près de la soeur et tenir le coin de son tablier bleu."

" L'horaire des classes était de 9h à 12h et de 13.30h à 15.30h. Nous avons congé le jeudi après midi. On allait toujours en classe le samedi matin, puis on est allé jusqu'une heure et même jusque 3h. Ce n'est que vers 69-70, je crois, qu'on a commencé à 8.30h et qu'on a eu congé le mercredi après midi .

Marie-Thérèse Hosten est arrivée en même temps que moi. Elle avait la 1ere et 2e année primaire.

Marie-Claire Bouquet, née à Rocourt le 9.10.40, qui deviendra Me Baré, habitait Liège. Diplômée de l'école normale de la rue Hors Château des Filles de la Croix à Liège, elle épousera André Baré le 6.4.63, qui, photographe, commencera les photos de classes dans la nouvelle école.

Elle a eu une fille, Chantal, et un garçon. Elle est arrivée le 18.9.1958 ,comme institutrice gardienne. Elle quittera l'école le 31.8.1964. Elle décèdera, lors de l'incendie du laboratoire photo de son mari.

Agnès Max est arrivée vers 1955. Elle s'est mariée en 57 avec Mr Servais. Ils ont eu 3 enfants. Elle habitait Hermalle.

Elle avait le degré supérieur des primaires. Elle doit avoir arrêté l'enseignement après sa première fille.

A l'école des garçons, Melle Berthe Liégeois enseignait avec les deux frères Kariger. Elle doit être arrivée vers 54. En 58, elle tenait les primaires avec Lucien Kariger.

Lorsque les garçons déménagèrent dans la nouvelle école, les écoles restèrent séparées: une barrière séparait les deux cours de récréation. Ceci dura jusqu'à la pension de Melle Claudine, en 1975. "

" C'était Mr Bernard, instituteur à Herstal, qui faisait St Nicolas. C'était une connaissance de Mr Kariger."

" J'ai des photos d'une religieuse de Cheratte, une fille Poës, Elise, qui est entrée en religion avec Soeur Jeanne-Françoise. Cette dernière s'appelait Valentine Horrion et son père portait les journaux. Il habitait ruelle Bossette à Cheratte-Hauteurs.

Elise Poës est sur les photos avec ma mère et tante Jenny, Jean Poës et sa femme Marie, ainsi que la maman d'Elise. Sur l'autre photo, se trouvent les deux filles Poës, la belle fille, Jeannette et Elise. Ces photos datent de 34-35."

" Dans les registres de l'école des filles, on a l'écriture de Soeur Joseph jusqu'à l'enfant Donati en 1945. Ensuite, c'est l'écriture de Soeur Louise des Saints Anges jusqu'à l'enfant Laera le 2.10.52. Ensuite, c'est l'écriture de Melle Nelly.

L'écriture de la carte d'une religieuse de 1905, c'est celle de Soeur Louise de Jésus."

Marie-Agnès Dieudonnée Max est née à Hermalle/ Argenteau le 14.1.1927.

Diplômée comme institutrice primaire de l'école normale des Filles de la Croix à Liège, en date du 31.7.1945, elle effectue 10 intérim ou emplois provisoires entre le 24.9.45 et le 11.7.1955, à Jupille, Visé, Chênée, Esneux, Liège, Herstal, Hermée et Emael.

Elle entre à Cheratte comme institutrice primaire définitive le 1.9.1955.

Elle épouse le 19.7.1956 Georges Servais et ont trois enfants(Myriam,née en mai 57) .

Elle quitte l'enseignement le 15.10.1959, pour se consacrer à sa famille.

Marie-Thérèse Louise Antoinette Hosten est née le 6.5.1936 à Liège.

Diplômée comme institutrice primaire de l'école normale des Filles de la Croix à Liège, en date du 15.6.1955, elle effectue un intérim à l'école spéciale de Theux du 16.9.55 au 30.9.55, soit 22 demi-jours.

Elle entre comme provisoire à Cheratte du 1.10.55 au 23.12.55, soit 120 demi-jours.

Elle est malade du 24.12.55 au 31.12.55.

Puis, elle entre de nouveau comme provisoire du 1.2.56 au 31.10.57, soit 688 demi-jours.

Elle est nommée définitivement le 4.11.1957.

Elle sera chef d'école provisoire du 3.3.65 au 14.6.65 ,soit 104 jours, et chef d'école intérim du 1.9.69 au 30.6.1970, soit 303 jours.

Marie-Thérèse Hosten se souvient :

" J'avais un oncle, au Comité scolaire de Cheratte, Mr Louis Willems.

Je venais régulièrement aux fancy-fair de l'école et j'avais déjà été présentée à Melle Claudine et au curé Morrier. J'avais aussi fait la connaissance de Mr Kariger et de Mr Gérard.

C'est probablement mon oncle Louis qui a parlé de moi au Curé Morrier et au Comité scolaire, lorsqu'ils ont cherché une institutrice. C'est ainsi que je suis entrée à Cheratte.

Je suis entrée le 1.9.1955, avec Marie-Lise et Berthe Liégeois, qui elle, entrait à l'école des garçons. Elle doit habiter maintenant à Kettenis, près d'Eupen.

Je pense qu'il s'agissait, pour moi, de la création d'une nouvelle classe. (En réalité, Melle Hosten remplace Soeur Jeanne-Françoise).

Pour commencer, j'ai eu la 1ere et 2e année. Ensuite, j'ai eu surtout le degré moyen. J'ai fait un peu toutes les classes, sauf une année complète en 6e, ça, je n'ai jamais eu. J'ai fait quelques mois en 6e, en remplacement de Claudine, malade.

Il n'y avait plus aucune soeur à l'école. J'en avais connue vaguement quelques unes lors des fancy-fair, mais je m'en rappelle peu. "

" Ma classe était la première après la grande salle.

Elle avait deux grandes fenêtres qui donnaient sur la cour, mais pas de porte comme les autres classes. Il y avait, dans le mur de briques de séparation, deux grandes portes qui donnaient sur la grande salle, dont une était condamnée.

Lorsque je devais sortir, j'allais par la grande salle. Il n'y avait pas de corridor le long des classes, comme en gardiennes.

Contre la porte condamnée, il y avait une grande armoire, où se trouvait le matériel scolaire.

Deux ou trois rangées de bancs accueillaient les élèves. On pouvait tourner autour des rangées pour surveiller. Sur le mur, face aux portes, une petite armoire, près des fenêtres, puis un tableau avec mon bureau, et enfin, une porte qui donnait dans la deuxième classe. Entre les trois classes primaires, les parois étaient en bois.

Elles vibraient, avec les travaux du charbonnage, mais on n'y faisait pas attention. On parlait seulement un peu plus fort. On ne se souciait pas de tout cela. Qu'est-ce qu'on a pu rire dans ces classes !

Les bancs étaient en bois, avec des cassettes ouvertes sur le devant, dans lesquelles on prenait les poussières quelques fois par an.

Ce n'était pas des cassettes à reclaper.

On frottait et cirait les bancs, avec les plus grandes élèves, trois fois par an, à Noël, à Pâques et en fin d'année. La classe sentait alors bon la cire.

Dans la petite armoire, près de la fenêtre, il y avait le matériel de nettoyage.

On nettoyait soi-même sa classe. Avec du marc de café que les soeurs donnaient, ou de la sciure, on brossait tous les jours. Il y avait une telle poussière de charbon, noire et collante, qu'il faisait vraiment sale.

Il fallait prendre les poussières et brosser tous les jours. Probablement y avait-il quelqu'un qui venait nettoyer à l'eau de temps en temps.

Dans l'armoire, il y avait aussi un seau d'eau, avec un savon et un essuie pendu à un clou, pour se laver les mains. Nous n'avions pas d'évier. Il fallait aussi laver les fenêtres assez souvent.

En fin d'année, on nettoyait toute l'école avec Agnès et les grandes filles "

" A midi, les enseignantes mangeaient dans ma classe. On se rassemblait autour d'une table. Les enfants, eux, mangeaient dans la grande salle.

On en a retrouvé, des tartines moisies, dans les bancs à clapet le long des murs de la grande salle. Les enfants y jetaient les tartines en trop. Alors, il ne faut pas parler des souris.

Et des rats, il y en avait dans les W.C. Nous avions trois W.C. le long du mur, près du portail d'entrée. Mais dans quel état ! Un d'entre eux était réservé aux institutrices, le dernier, je pense. Il y avait aussi des urinoirs pour les petits garçons de l'école gardienne.

Le chauffage était assuré par deux gros radiateurs en fonte, peints argenté. Il ne devait pas faire froid dans la classe, car je ne me rappelle pas avoir dû faire mettre les manteaux aux enfants pour la classe. Moi, je n'avais pas froid, je n'étais pas frileuse, et puis, on avait 20 ans...

Je me rappelle que Mr Lhoest venait s'occuper du chauffage le matin, tôt, et qu'il chargeait la chaudière au charbon.

La chaudière se trouvait derrière la troisième classe et le charbon, fourni par le charbonnage, de l'autre côté du préau. Claudine s'occupait, comme chef d'école, du chauffage aussi. C'était surtout le soir, où il fallait le charger pour la nuit. Elle avait les pieds tout noirs."

" Les fêtes se déroulaient au Cercle. Ce n'est qu'après, avec la nouvelle école, qu'on a fait les fêtes à l'école. Sinon, tout se faisait au Cercle.

Pour la St Nicolas, c'était un instituteur de Herstal qui faisait St Nicolas, je ne me rappelle plus son nom. Je pense que Mr Gérard doit aussi l'avoir fait. Mr François Deuse l'a fait plus tard, dans la nouvelle école.

Il y avait aussi la fête des mères et la distribution des prix.

Tous les enfants défilaient sur la scène, devant les autorités de l'école: le curé, la directrice, le comité scolaire...

Je me souviens que mon oncle Louis félicitait tous les enfants, même ceux qui n'avaient pas bien travaillé. Il ne les connaissait pas bien, alors il donnait des félicitations à tous les enfants. " C'est très bien, disait-il, bonnes vacances." Celles qui avaient le mieux travaillé recevaient un prix. "

" Je ne me rappelle pas si l'on a fait la dernière exposition dans les anciens locaux ou à la nouvelle école, lors de la dernière année de cours là-bas.

Nous avons fini l'année scolaire dans les locaux près du charbonnage, puis, on a déménagé.

Je ne me rappelle pas quand on a démoli les bâtiments de l'ancienne école, ni ceux qui se trouvaient de l'autre côté de l'Institut. Je ne pense pas que l'Institut ait été occupé par le Charbonnage, avant le déménagement de l'école en 1958. Je ne me rappelle plus.

A l'école ménagère, il n'y avait plus personne. Je n'ai jamais connu cette école en activité. Je pense qu'on y rangeait du matériel pendant l'année. Moi, je ne suis jamais allée dans ce bâtiment.

Je sais que Maria Ruwet venait encore donner des cours de coupe, pour Claudine. Après elle, c'est Jeanine Comblain qui est venue, mais je ne sais plus si c'est au moment où on a déménagé ou après.

Je me souviens de l'inauguration des nouvelles écoles. La cour était une véritable mare de boue. On avait les souliers dans un bel état. Marie-Thérèse Noirhomme s'en souvient."

D'autres institutrices feront des remplacements à l'école des filles pendant cette période qui précède le déménagement dans la nouvelle école.

Emilie Julie Coulon, épouse Daemers Léonce, est née à St Josse-ten-Noode le 24.10.1912. Diplômée de l'école normale libre agréée de Bruxelles comme institutrice primaire , en date du 30.6.1932, elle effectue plusieurs intérim à Cheratte : 27.10.55 au 29.10.55, soit 5 demi-jours; 4.1.56 au 31.1.56, comme provisoire, soit 44 demi-jours (remplacement de Melle Hosten) ; intérim du 8.10.56 au 13.10.56, soit 11 demi-jours; 1.4.57 au 13.4.57, soit 22 demi-jours (congés de maternité de Me Servais-Max); 29.4.57 au 8.6.57, soit 15 demi-jours(prolongation repos maternité Me Servais-Max) ; intérim gardiennes du 20.5.60 au 30.6.60, soit 42 demi-jours; puis encore 5 intérim entre 1963 et 1973, pour 406 demi-jours .

Melle Flore Demaret remplace Melle Orbans du 3.11.54 au 3.1.55, soit 74 demi-jours.

Madame Méan - Malherbe remplace Melle Orbans du 3.1.55 jusqu'au 2.2.55.

Madame Nossent, effectue un remplacement, à titre gracieux, de Me Servais-Max, du 8.10.au 13.10.1956.

Annette Catherine Marie Antoinette Alboretto, née le 9.11.1938 à Milmort, est diplômée institutrice gardienne.

Elle effectue un intérim à Cheratte du 16.10.1957 au 14.11.1957, soit 41 demi-jours, pour remplacement de Melle Lambrecht Nelly.

Les Elèves

Les rentrées se font les 1.9.1955, 3.9.1956, 2.9.1957 et 1.9.1958.

En 1955, il y a 21 entrées à l'école des filles, en 1956, 34, en 1957, 28 et en 1958, 25, soit 108 nouvelles entrées, entre 1955 et 1958 .

Le "Livre de Correspondance" de l'école des filles nous renseigne sur la population scolaire des années 54 à 58.

- Année 54/55 : 63 élèves en primaires et 58 en gardiennes le 2 septembre 54.
62 élèves en primaires et 76 en gardiennes le 23 septembre 54.

Moyenne des gardiennes en fin de chaque mois de l'année:
52 (sept) , 49 (nov), 37 (déc), 35 (févr), 42 (mars), 55 (avril), 51 (mai),
51 (juin).

- Année 55/56 : Moyenne des gardiennes : 47 (depuis le début de l'année) , 48 - 49 - 43
39- 32 - 14 (févr), 38 (mars) , 50 (avril), 50 (mai), 58 (juin)

- Année 56/57 : 1ere année : 23 élèves - 2e : 14 - 3e : 16 - 4e : 9 - 5e : 9 - 6e : 6 -
Total des primaires : 77 élèves
Gardiennes : 62 élèves le 10.9.56

Moyenne des gardiennes : 46 - 44 - 32 - 38 - 28 - 39 - 44 - 48 - 41

- Année 57/58 : Ecole primaire : 80 élèves
Ecole gardienne : 88 : 38 garçons et 50 filles

Moyenne école gardienne : 44 - 48 - 48 (nov) - 38 - 34 (janv) - 44 - 40-
48 - 56

Les 18-19 et 20 septembre 1957, l'école est fermée pour épidémie de grippe.Elle ouvrira de nouveau le 24 septembre.

- Année 58/59 (Nouvelle école) : Primaires : 90 élèves
Gardiennes : 107 élèves

Moyenne des gardiennes : sept : 36 filles et 41 garçons : 77
oct : 34 filles et 42 garçons : 76
nov : 37 filles et 31 garçons : 68
déc : 38 filles et 32 garçons : 70

Une 3e classe gardienne est ouverte et confiée à titre intérimaire à Melle Marie-Claire Bouquet, qui entre le 18.9.1958 jusqu'au 24.12.58. Elle reprendra les élèves de Melle Diet, opérée le 27.1.1959, du 5.1 jusqu'au 11.2.59. Elle rentre à nouveau le 16.2.59.

Les enfants viennent en majorité de l'école gardienne (60) . Les autres viennent d'Espagne (19), d'Italie (12), de l'école communale de Cheratte centre (9), de Grèce (3), de Kanne (1), Waremme (1), Visé (1), Bassenge (1) et du Congo (1).

La profession des parents est toujours à majorité de la mine : 54 mineurs, 1 employé de la mine, 1 ingénieur. Les autres parents sont : pensionnés (2), sans profession (2), armurier (1), employé, mécanicien, cordonnier, maréchal-ferrant, assureur, instituteur, ajusteur, cafetier, maçon, chauffeur de chaufferie, tailleur, réviseur FN, employé FN.

Les enfants habitent presque toujours Cheratte-bas, sauf 1 qui vient de Bassenge et 1 de Wandre.

Beaucoup habitent Cité Bienvenue (14) dans les n° 15, 15c, 19, 27, 31, 33. Ce sont, en majorité des italiens.

La Cité du Port est aussi bien représentée (15) , dont 9 espagnols et 6 italiens. Ce sont les n° 2a, 3, 11a, 12a, 12c, 13a, 15, 30, 31, 32, 33.

Les premières espagnoles arrivent en 1956/7. Ce sont :

- Serrano Anna-Maria ,née 28.3.47, fille de Fernando Encarnita, née 1.4.50
- Alonso Maria Pilar, née 30.5.45, fille de Manolo Maria Carmen, née 19.7.46 Inès, née 5.9.47
- Galera Dolorès, née 19.7.46, fille de Jean
- Hernandez Anita, née 18.4.44
- Florès Juana, née 5.4.51, fille de José
- Garcia Magdalena, née 10.4.49, fille de Antonio
- Lazzaro Maria Teresa, née 13.2.50, fille de Juan Trinidad, née 30.12.51

Les premières grecques arrivent en 1957, d'autres suivront en 60 et 62. Ce sont :

- Statakos Paraskévè, née 18.8.51, fille de Stélío Zariphoula, née 23.12.48 Joanna, née 22.10.47

La première élève turque entrera en 1967, les autres à partir de 1969. C'était :

- Gokesme Aynur, née 31.10.1960.

Jeanne-Marie Loix - van Ass se souvient :

" Je suis née à Cheratte le 30.11.1946. J'ai été à l'école des filles, de 1952 à juin 1958. J'étais allée quelques semaines à l'école gardienne avec Soeur Louise des Saints Anges. Il y avait des filles et des garçons. La 1^{ère} et 2^e primaire, je l'ai faite avec Melle Claudine Orbans.

J'étais tellement fière et heureuse d'avoir Mademoiselle Claudine comme institutrice de 1^{ère} année, que j'ai donné son prénom à une de mes poupées. J'avais reçu une poupée tortue pour ma St Nicolas. Je lui donnai le nom de "Claudine" comme la maîtresse que j'aimais bien.

A une exposition de fin d'année, j'étais alors en 2^e année, j'exposai une autre poupée que j'avais reçue, une poupée de salon, cadeau d'une associée de mon oncle. C'était une poupée avec une grande robe à volants, avec de petits souliers et du rouge sur les ongles, bref, une vraie princesse. J'avais accepté de l'exposer à l'école. Une "grande fille" de 6^e année, qui donnait un coup de main pour préparer l'exposition, Gabrielle (Gabby) Cizewski (qui deviendra plus tard l'épouse de Gustave Hofman, député et premier échevin actuel de la ville de Visé), remarqua la poupée et me demanda comment je l'appelais. Prise de court, car elle n'avait pas encore de prénom, je lui dit : "Je l'appelle Gabrielle".

La 3^e et 4^e, c'était avec Soeur Jeanne-Françoise.
La 5^e et 6^e, nous avions Melle Agnès Max, qui deviendra Me Servais.

L'horaire de la classe : on commençait à 9h jusque 12h, avec une récréation de 1/4 h à 10h. Puis, je rentrais dîner à la maison. Après-midi, on reprenait à 13.30h jusque 15.30h, sans récréation. On avait congé les jeudi et samedi après-midi.

Comme vacances, on avait 15 jours à Pâques, une semaine avant et une semaine après. A Noël, c'était la même chose, une semaine avant, une semaine après. On finissait l'école fin juin et on rentrait début septembre. On avait aussi congé pour le jour de St Nicolas et le lendemain de la fête.

Les fêtes à l'école :

A la St Nicolas, on allait au Cercle. Nous recevions un sachet de friandises et un jeu. On faisait des saynètes et des chants sur la scène. C'était Mr Bernard, de Herstal, qui faisait St Nicolas. Je me souviens, qu'en entrant à Herstal, pour mes humanités, je rencontrai Mr Bernard, qui me dit qu'il m'avait déjà rencontré souvent à Cheratte. Moi, je ne l'avais jamais vu. Il me révéla, alors, que c'était lui qui faisait St Nicolas à l'école des filles et des garçons, à la demande de son ami, Mr Kariger.

Pour la fête des mères, on allait aussi au Cercle. On faisait des saynètes et on chantait. Ensuite, on offrait des bégonias aux mamans. Ils étaient mis dans des petits pots, entourés de papier crépon coloré.

A la remise des prix, les chants et les saynètes se passaient toujours au Cercle. On lisait les bulletins classe par classe. Les livres de prix étaient distribués ainsi que les diplômes de fin de primaires. C'était une grande fête.

L'exposition des travaux des élèves, travaux manuels et scolaires, se faisait dans chaque classe et dans la grande salle de l'école des filles. On disposait des tables et des bancs, recouverts de draps blancs bien repassés, ou de nappes blanches que les mamans prêtaient. On décorait avec des plantes et des fleurs.

Les murs étaient aussi recouverts de draps blancs, pour les camoufler et offrir ainsi un plus beau décor.

En gardiennes, on exposait les bricolages. En primaires, c'étaient les travaux scolaires.

Les parents pouvaient aussi parler avec les institutrices."

" On faisait un grand nettoyage de toute l'école, la dernière semaine avant l'exposition. On rendait les livres de classe, on lavait et cirait les bancs et on nettoyait l'école. Les plus grandes filles travaillaient beaucoup.

Au cours de l'année, c'était une dame, Madame Moreale, qui nettoyait la grande salle. Les classes étaient nettoyées par les grandes filles. On jetait par terre, de la sciure ou du marc de café, et on brossait, pour avoir dehors la poussière des souliers et du charbon, qui collait partout. Les grandes filles nettoyaient aussi les carreaux et les plus petites les astiquaient avec du papier journal. "

" On avait une bibliothèque, où on pouvait avoir des livres chaque semaine. On pouvait les garder 1 à 2 semaines pour les lire.

On était aussi abonné à une revue, "Tam-Tam", et, pour les plus grandes, "Horizons". C'était un abonnement libre, pour celles qui le pouvaient.

Le jeudi après-midi, il y avait la "Croisade" . Elle s'adressait aux enfants des primaires et était soutenue par les Missionnaires de la Propagation de la Foi. Il y avait beaucoup de volontaires parmi les élèves. "

" Les cours étaient le calcul, le français, la géographie et l'histoire. On n'avait pas de cours de musique. Le catéchisme se donnait toujours le matin, ainsi que l'étude de la Bible, qu'on appelait "Histoire Sainte".

En ouvrages manuels, c'était, d'après l'âge, crochet, tricot, broderie et couture. Quelqu'un, à tour de rôle, lisait une histoire pendant le cours.

Je n'aimais pas le cours de couture, surtout les points de croix. Il me fallut une fois rester après la classe pour avancer un ouvrage. Madame Servais trouvait que je n'avancais pas assez vite pendant la classe et que l'ouvrage que je rapportais de la maison, avait, au contraire, bien trop vite avancé. Il devait y avoir de la maman là-dessous.

Elle m'avait fait alors asseoir sur un des petits bancs contre le mur de la cour, pendant qu'elle corrigeait les devoirs dans sa classe. Je devais lui montrer l'ouvrage fini avant de partir.

Cette fois, j'envisageai de me sauver pour demander à Maman de m'aider pour continuer l'ouvrage. Mais je n'aurais pas su me sauver, car il fallait passer devant la classe de Melle Orbans qui avait laissé sa porte ouverte.

Ce qui est bizarre, c'est qu'après, j'ai tellement aimé les broderies aux points de croix, que j'ai fait plusieurs nappes avec serviettes ".

" On faisait un autel à la Vierge pendant le mois de mai. Sur l'armoire aux fournitures scolaires de Me Hosten ,armoire peinte en brun -kaki, il y avait une Vierge.

Un fonds de papier crépon bleu et blanc, plissé en éventail, était dressé derrière la statue de la Vierge et on déposait des fleurs des champs dans un vase, parfois aussi des fleurs du jardin.

Ce que j'aimais le mieux comme fleurs, c'était les pivoines. On allumait une bougie pour la prière du matin et on faisait un chant à la Vierge à la rentrée de 13.30h. Au mois d'octobre, c'était le Rosaire.

Au Carême, on mettait une petite maisonnette en tôle, qui représentait une case d'Afrique. On mettait des sous pour les enfants pauvres des missions, dans la tirelire qui se trouvait sur le bureau de l'institutrice .

A la Toussaint, on participait au cortège du 11 novembre : on allait, classe par classe, avec le cortège, jusqu'au monument aux morts et au cimetière. Parfois, dans l'année, on allait avec sa classe, au cimetière, pour se recueillir sur le monument aux morts et sur les tombes des familles des enfants de la classe."

" On pouvait participer à l'épargne, tous les lundis. Les enfants avaient un livret d'épargne, à la Caisse d'Epargne, sur lequel on déposait ses petites économies. C'était une façon d'apprendre l'épargne aux enfants."

" On distribuait aussi du lait ou du cacao, mais c'était payant. En hiver, on mettait les bouteilles tiédir sur le radiateur. Le lait coûtait 3 frs et le cacao 5 frs. Je me rappelle qu'au fond de la cour, il y avait le local du chauffage. On y rangeait les bouteilles vides - enfin, presque vides- de lait et de cacao. Ce qui restait dans les bouteilles devenait sûr et le local sentait mauvais. Il y avait aussi des souris.

Parfois, des firmes privées faisaient des démonstrations de produits et on distribuait des échantillons. C'était le Bisciao avec les biscottes et la poudre de cacao; c'était aussi Coca Cola, qui distribuait des lattes rouges aux élèves. "

" On avait une visite médicale une fois par an , avec le Dr Eugène Pirenne. Une cuti était faite par une infirmière. Le Dr Piraux était pour l'école communale.

S'il y avait un enfant qui se blessait à l'école, les institutrices avaient une trousse de secours. Si c'était plus grave, on allait à l'infirmerie du château, voir l'infirmier, Mr Alexis Julémont, ou le Docteur du Charbonnage.

BRANCHES	POINTS à OBTENIR	POINTS OBTENUS	Observations
Conduite	25	24,5	Place : 1 ^{re}
Catéchisme	25	20	sur 20 élèves:
Histoire Sainte	25	24,5	90 %
Lecture	25	24	96 %
Ecriture	20	19	95 %
Grammaire	25	20	80 %
Orthographe	30	30	100 %
Elocution	15	14,5	96 %
Style	25	20	80 %
Arithmétique	50	50	100 %
Géographie	15	14	93 %
Histoire Nationale	15	14	93 %
Dessin	15	14,5	96 %
Sciences . <i>Ouvrage</i>	15	14,5	96 %
Hygiène . <i>manuel</i>	15	14,5	96 %
Déclamation	15	14,5	96 %
Chant	15	13,5	90 %
Gymnastique	15	14,5	96 %
Composition hebdomadaire	25	23,5	94 %
TOTAUX	320	296,5	

MOIS	RENTRE	SEMAINE				TOTAL		
		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	renu + report	versé C. Ep.	à raporter
Septembre								
Octobre				50		50	50	
Novembre		20	20	20	50	130	130	
Décembre		20	20			50	50	
Janvier				20		20	20	
Février		20	50		20	140	140	
Mars		20	50	50	100	220	220	
Avril					100	100		
Mai		100	100	25	50	275	275	
Juin		100	50	50	60	300		
Juillet								
Août								

Bulletin trimestriel – Carnet de caisse d'épargne

Lorsqu'il y eut une épidémie de grippe, tous les enfants reçurent un comprimé brunâtre chaque matin."

" Pour la procession paroissiale, les Soeurs accompagnaient les enfants. Il y avait les petites semeuses de l'école gardienne, les enfants costumés qui représentaient les saint(e)s : Jean-Baptiste, Ste Thérèse, Ste Barbe, Ste Bernadette. D'autres portaient la bannière de la Vierge et ses rubans. D'autres encore portaient les robes des trois couleurs : Foi, Espérance et Charité. Le poste le plus convoité était celui de la Vierge. En réalité, il y en avait deux. Celle qui portait le globe du monde, au milieu des communiantes, avait une aube blanche, un voile et une cape de velours bleu, et une couronne. Les communiantes de l'année, portaient la robe de communion, mais pas le voile.

L'autre représentait Notre Dame de Lourdes avec Ste Bernadette.

Les plus petits représentaient des anges, autour de l'ange gardien. Ils avaient des robes blanches, une couronne et des petites ailes blanches.

Me Fromont avait constitué un rosaire, en fleurs de mousse sur une grosse corde. Une belle croix en bois doré était portée par une fille. Les filles qui portaient le Rosaire étaient des filles de l'âge entre les petites semeuses et les communiantes(6 à 11 ans).

Les garçons portaient l'Agneau Mystique, les jeunes gens la statue de la Vierge. Il y avait aussi le groupe des acolytes et les scouts et louveteaux.

Le dais était porté par les hommes, qui se relayaient de quartier en quartier. "

" J'avais beaucoup de petites amies qui habitaient le quartier de la Cité Bienvenue, dans les baraquements des italiens, situés au début de ce qui est maintenant la Rue Césaro, en face de la maison Verbert.

Les maisons étaient en bois, recouvert de papier bitumé. Le toit était en tôle arrondi. Il faisait très chaud en été, et très froid en hiver. Les familles vivaient entassées les uns sur les autres. "

L'Ecole des Garçons

Les enseignants

N'ayant pu retrouver le registre des enseignants de l'école des garçons, nous ne pouvons suivre les carrières des enseignants de cette école.

Pour la période qui nous occupe, nous savons que les deux frères Kariger poursuivent leurs activités. Plus tard, Georges, accédant à la pension, sera remplacé, comme chef d'école ,par son frère Lucien.

Melle Berthe Liégeois est toujours titulaire d'une classe et participera, elle aussi, au déménagement de l'école des garçons, en 1959, puisque cette école ne rentrera dans les nouveaux locaux qu'un an après celle des filles.

Mr Kariger se souvient :

" Béatrice Pinckers, de Saint André, rejoindra l'école des garçons. Elle a fait son école normale à Blégny. Mr le curé Rondia, curé à Cheratte en 1956, connaît le curé de Saint André, qui lui recommande la jeune fille, soeur de l'abbé Pinckers.

Voilà comment Béatrice est arrivée à Cheratte.

Mon fils Georges lui donne des coups de mains pour arranger sa classe dans la nouvelle école... et cela se terminera par un mariage. "

Les élèves

Les listes des garçons n'indiquent plus les dates d'entrée après 1951. Nous avons donc comptabilisé ces enfants parmi ceux des années 1950 à 1958.

Les premiers garçons espagnols sont :

- Florès José, né 19.7.47
- Galera Francesco, né 26.4.47
- Lopez Juan, né 5.5.49
- Garcia José, né 4.3.50
- Beatove Angel, né 30.4.49
- Albacete Antonio, né 4.4.51

Les premiers grecs sont :

- Papagionis Stephanos, né 5.5.46
Nicolas, né 1.6.52
- Tsabalas Georges, né 17.5.48
André, né 3.3.50
- Tagalidis Théodore, né 10.3.52
Abraham, né 16.2.54

Les premiers turcs arriveront en 1967:

- Cavdar Selatine, né 1.1.62
- Arslan Allatin , né 18.8.55
Selakittin, né 10.5.58
Hasan, né 10.6.62

Le premier marocain sera :

- Elbati Ahmed, né 12.1.57

Plus ou moins 415 garçons auront fréquenté l'école ,derrière le presbytère, avant qu'elle ne rejoigne l'école des filles de la rue des Champs.

Le premier garçon qui s'inscrira dans la nouvelle école des garçons, est Jacques Dmyterko, né à Ougrée le 1.2.1952, fils de Jaroslaw. Il était ouvrier d'usine et habitait au n° 16 de la rue des Champs.

Le 1er septembre 1974, l'école des garçons et l'école des filles fusionnaient en une école mixte.

La comptabilité des élèves se poursuivait dans le grand registre de l'école des filles.

711 garçons ont fréquenté l'école des garçons entre 1930 et 1974.

Le dernier garçon inscrit est Giovanni Scattina, né à Hermalle le 2.1.63. Il est entré à l'école le 3.9.73 et en est sorti le 30.6.76. Il habitait Avenue du Chemin de Fer, 6.

Construction de la Nouvelle Ecole Notre - Dame

Le terrain

Où construire une nouvelle école catholique ?

Mr le curé Morrier, nous dit Mr Georges Kariger, avait des relations avec une personne bien placée dans la Direction de l'usine à blocs de béton Métabet.

Celle-ci était implantée sur un terrain de la Rue des Champs, qui deviendra plus tard Rue Pierre Andrien. Cette usine, en fin d'activités, cherchait à vendre ses terrains, qui se trouvaient enclavés entre les terrains à bâtir de la Rue des Champs. Une surface était donc assez difficile à vendre, sauf pour quelqu'un qui chercherait à y implanter une activité devant occuper une grande superficie.

Voilà donc une occasion en or pour notre curé Morrier.

Il prend contact avec l'Evêché, pour obtenir l'aval pour un emprunt, afin d'acheter ce terrain. L'Evêché, en plus de l'autorisation de contracter l'emprunt, lui donne une somme de 300.000 frs, destinée à couvrir les frais des droits d'achat et une partie du coût du terrain.

L'argent venant des droits constatés sur la vente des bâtiments de l'Institut, servira à financer une partie du coût du terrain.

Le "Liber Memorialis" nous dit : " Avec l'aide, la bienveillance et les avis éclairés de Mr le doyen de Visé, Mr Morrier et Weyckman (anciens curés), Boufflette, le B.C.F., Michel Leon de St Luc, le notaire Van de Berg de Liège, Monsieur le curé allait entamer les pourparlers avec la société S.M.N. en liquidation, pour l'achat d'une partie de son terrain, en vue d'y ériger les nouvelles écoles."

Les bâtiments

C'est bien d'avoir le terrain et de savoir où construire, encore faut-il trouver l'argent pour ces constructions.

Nous sommes alors fin 1956. Mr le curé Morrier est parti. Il a été remplacé par Mr le curé Rondia, qui arrive en décembre 56.

Il a reçu, pour mission de l'Evêché, la tâche de construire de nouvelles écoles catholiques à Cheratte-bas, pour remplacer, au plus vite, celles qui doivent être démolies par le charbonnage.

Ce sera donc sa préoccupation première.

Il va s'atteler à cette tâche avec toute sa fougue et son énergie, aidé en cela par son nouveau vicaire, l'abbé Jean Hardy, qui nous vient de Kanne près d'Eben-Emael.

Les plans sont dressés selon les souhaits des chefs d'école et les conseils d'autres directions d'écoles qui ont été contactées par Mr le Curé Rondia.

Les plans vont vers un bâtiment en longueur, d'un seul niveau, qui pourra accueillir les deux écoles, celle des filles avec l'école gardienne mixte, et celle des garçons.

Un projet est réalisé, discuté et des modifications sont apportées, pour aboutir, finalement, au projet définitif.

Les Collectes

1956 est aussi, pour Cheratte, l'époque du renversement de la majorité communale par le groupe socialiste. Celui-ci bloque aussitôt les subsides alloués à l'école catholique.

On se retrouve devant une situation catastrophique : plus de subsides communaux de fonctionnement, qui nous aidaient à vivre au quotidien. Pas non plus de subsides de construction du Gouvernement, qui entre, lui aussi, dans la "Guerre Scolaire".

Il faut trouver des sous ailleurs.

C'est le travail auquel toute la paroisse va s'atteler.

Le 13.6.1957 , a lieu la première réunion, autour de Mr le Curé Rondia, pour définir un plan de réalisation des objectifs.

Des prêts en argent seront demandés, sans intérêts, dans certaines familles de Cheratte. Un plan de collectes par enveloppes sera établi, avec l'accord de l'Evêché.

Les principaux moteurs sont Noël Montrieux et Thomas Delarue, aidés par de nombreux membres du "Blé Qui Lève" et d'autres paroissiens.

Le "Liber Memorialis" nous dit : " On décide de confier à Mr le curé les démarches à faire dans les maisons de Cheratte, pour y obtenir des prêts d'argent sans intérêt, sous promesse de discrétion.

Ensuite, on dresse le plan des collectes par enveloppes dans les paroisses plus favorisées.

On peut voir se dessiner deux grandes figures : Mrs Noël Malchair et Thomas Delarue, devenant ainsi les prospecteurs, qui pendant 1 an et demi iront voir les curés qui se montrent très compréhensifs. "

Des contacts avaient été pris avec l'Evêché, pour autoriser, chose assez rare, d'organiser des collectes dans tout le diocèse de Liège.

Des centaines de lettres sont écrites manuellement et envoyées ou remises en mains propres, à tous les curés de paroisse du diocèse. Appel est fait pour établir un calendrier de collectes, à toutes les messes , dans chacune des paroisses qui en donnera l'autorisation.

Une véritable "cellule de crise" s'organise autour du curé, pour établir le calendrier, confirmer par écrit aux différentes paroisses, la date et les heures de passage des paroissiens de Cheratte qui viendront collecter.

Car, en effet, appel a été fait aux paroissiens de Cheratte, pour participer à ce grand mouvement. Des listes de volontaires sont établies et des groupes sont créés, qui partent avec la voiture de l'un ou de l'autre, à travers tout le diocèse.

Les départs se font souvent très tôt, vers 5h, 5h30, pour arriver à temps pour la première messe des villages. Une équipe de collecteurs est déposée dans un village, pendant que la voiture emmène le reste de l'équipe dans un village plus lointain. La première équipe sera récupérée après la fin du travail de la seconde.

On emporte avec soi de quoi manger, parfois même pour deux repas, car les messes se terminent parfois après 12h.

Le curé qui accueille, présente le motif de la collecte, suivant un schéma qui a été établi, avec nombre détails, par l'équipe de l'abbé Rondia.

Les collecteurs Cherattois passent alors dans les bancs et les chaises, pour récolter ce que les chrétiens des paroisses acceptent de donner. Les collectes sont remises au curé de l'endroit, qui les compte avec les collecteurs avant de les leur remettre.

Tout cet argent est rentré à Cheratte et vient grossir le compte en banque de la paroisse, destiné aux constructions scolaires. La première collecte est faite à la paroisse de Kanne, paroisse d'origine du vicaire Hardy. Elle rapporte 5040 frs.

Le 23.6.57, les premiers départs des collecteurs ont lieu. Ces collectes dureront jusqu'en mai 1959, date de la signature du pacte scolaire, où un financement de la construction des bâtiments scolaires du réseau libre sera reconnu et accepté par le Gouvernement de l'époque. Les collectes auront rapporté la somme impressionnante, pour l'époque, de 762.252 frs.

L'autre source financière consiste en dons ou prêts que des paroissiens généreux accordent à la paroisse pour l'école.

Les prêts sont faits sans intérêts et ils seront remboursés au fur et à mesure des possibilités, certaines personnes attendant parfois plusieurs années pour voir revenir l'argent qu'elles avaient confié pour la construction de l'école.

La discrétion nous empêche de mentionner les noms des donataires, bien que certains nous soient connus. Ils ont contribué largement à la bonne réalisation de cette réalisation.

La Fancy Fair

Le Comité scolaire de l'époque continue d'organiser la célèbre Fancy Fair, dont les bénéfices alimentent les caisses des écoles.

Voici un article de la Basse Meuse, un journal local, relatant la Fancy Fair 1957.

" Un triomphe complet. Tous les records battus, un monde fou, tout était archi-comble. Et les vendeurs n'avaient aucun répit. Le résultat est splendide.

Merci, merci à toute la population de Cheratte pour sa générosité et sa présence. Nos oeuvres ont trouvé vraiment la sympathie de tous.

Mais avant tout, un merci spécial pour le dévouement de tous les membres du Comité Scolaire présidé par Mr Gérard. Ce qu'ils font n'est que générosité, saluons-les. On ne saurait jamais les remercier pour ce qu'ils font pour les oeuvres. Ici, on ne trouve que du travail, de l'activité sans paroles inutiles. Ils sont le vivant symbole de la vie de la paroisse sous la conduite de Mr le Curé et de Mr le Vicaire.

Loge à la faïence, buffet admirable, les frites délicieuses, les fleurs tentatrices, le tir sympathique, jeune et le bar alléchant. Et le chalet du Tyrol, avec ses boissons suaves, des jeux surprises, et le sympathique orchestre des jeunes musiciens (formé par Mr Meyers), des Baladins qui ont été les animateurs de la fête.

Un bravo à tous les obscurs, les sans grade, qui préparent, lavent, épluchent, toujours dans l'ombre, sans désir de paraître, mais au travail diablement rémunérateur.

Le résultat : ils peuvent être fiers de leurs oeuvres. Cheratte, vous pouvez être fier de votre paroisse. L'union fait la force, pas de clan, de pays, de nationalité. Tous des chrétiens qui travaillent.

La Fancy Fair est à votre disposition pour les oeuvres de la paroisse. Venez-y avec votre famille, vos amis. Entrée gratuite, du plaisir pour tous. "



Le goûter de « Vie Féminine »

La construction

On peut ainsi commencer les travaux très rapidement et déjà payer les entreprises qui réalisent les premiers travaux de déblaiement et de mise à niveau du terrain.

Les travaux des nouvelles écoles Notre-Dame commencent le 29.9.1957.

Les fondations sont réalisées par une équipe de volontaires de Cheratte.

Sous la supervision de l'abbé Hardy, "Le Grand Vicaire" comme l'appellent les gens, les volontaires creusent les fondations de l'école gardienne et de l'école des filles.

Les matériaux sont réceptionnés dans ce qui deviendra la cour de la future école.

Madame Zofia Papiernick se souvient :

" Mon mari et d'autres polonais, qui habitaient près de l'école, réceptionnaient les matériaux pour la construction de l'école.

On les transportait sur place au cours de la matinée. Car l'après-midi, ils devaient aller travailler au charbonnage. Avec le Grand Vicaire Hardy, ils en ont fait des chemins pour transporter tout cela. "

Les murs montent progressivement, grâce à une bonne collaboration des gens de métier et des nombreux volontaires qui aident selon leurs moyens. Comment ne pas citer les noms de Mrs Godin, Malchair, Mordant et de tant d'autres.

Articles des journaux locaux

La presse locale suit la construction de l'école.

22.7.57 :(Journal de Dalhem) : " Article de Mr l'abbé Parmentier, curé de St André : Saint André ne peut se laisser vaincre en générosité et doit faire l'expérience de "prêter à Dieu" et de la "joie qu'il y a à donner ".

Aussi, dans un sentiment de charité universelle et catholique, dans l'intimité de notre conscience, nous accorderons quelques minutes d'attention à la situation particulièrement difficile de la paroisse de Cheratte N.D. et de son curé, Mr l'abbé Rondia, qui nous dit : " les écoles des filles appartenaient depuis 1902 à des religieuses bretonnes. Leur propriété était hypothéquée pour 900.000 frs et a été vendue au charbonnage.

Mon prédécesseur a bien dû songer à construire sur d'autres terrains, rares à Cheratte. J'ai acheté, pour la somme de 400.000 frs, 60.000 frs de frais en plus.

A présent, nous devons bâtir six classes, le plus tôt possible de façon à libérer les locaux du charbonnage. Il nous faut à présent 1.500.000 frs.

A côté de cela, sans compter les autres oeuvres, il nous faut nous occuper de l'école des garçons, logés dans trois vieilles baraques de 30 ans. Nous devons faire vivre ces écoles sans subsides de la commune ... "

Devant ces faits, réfléchissez et jugez dans le silence de votre âme, si cette situation ne vaut pas un petit sacrifice de la part de tous. Le moindre geste sera sensible à ces enfants sans abri, à la communauté en difficulté.

Jeunes gens, l'abandon d'un ticket de cinéma ou de quelques verres, ou de quelques cigarettes , donnera tout son éclat à la générosité chrétienne de vos parents, qui n'en sera que plus large et magnifique. Jeunes gens et jeunes filles, marchez à la conquête, de vous dépend la victoire ou la défaite des collecteurs de ce dimanche 28 juillet 1957. "

6.9.57 : " Remercions une fois de plus tous ceux qui se dévouent pour notre école. Ils sont légion, et leur bonne volonté est splendide. Unis comme à la bataille, ils forment un bloc de vouloir. Les collectes, les travailleurs, tous ont bien mérité de notre paroisse. Bientôt, ils pourrons se rendre compte de leur générosité.

Et que tous les paroissiens pensent à aider nos écoles. Soyez généreux, soyez de vrais apôtres. Songez à la multitude d'enfants qu'ont formé nos écoles libres, vivant uniquement par votre obole. Aussi, aujourd'hui, où il s'agit de faire oeuvre durable, que tous répondent présents.

Anciens élèves, parents, tous doivent se solidariser avec nos écoles.
Donnons largement pour nos écoles. C'est l'avenir que nous assurons, un avenir de paix chrétienne. "

21.9.57 : " Comme on a pu s'en rendre compte, les travaux des écoles rue des Champs, ont commencé. Aussi, il est nécessaire de faire appel à toute la main d'oeuvre disponible dans la paroisse pour aider ces travaux.

Chaque heure de travail que vous voudrez donner à votre école, ce sera une somme en moins à payer.

Et c'est ce qui est le point crucial à présent. Il faut que toutes les bonnes volontés s'unissent pour un travail d'union. Chaque semaine, les dévoués collecteurs vont prendre contact, étudier la mise en train des collectes et surtout partir le dimanche pour assurer à la première messe de la paroisse. Aussi, comme chaque semaine, nous ..."

19.10.57 : " On peut voir dès à présent le résultat de nos efforts pour la construction de nos écoles ,rue des Champs.

En effet, déjà, les murs s'élèvent, la maison prend place. On ne saura jamais assez remercier les généreux donateurs, et les dévoués collecteurs qui, chaque dimanche, vont de paroisse en paroisse chercher le moyen de construire notre école.

Et combien ne doit-on pas à ces "ouvriers" qui sans compter leur peine, travaillent tous les jours pour aider aux travaux. Aussi lançons-nous un appel à toutes les bonnes volontés. Venez travailler à votre école. "

27.10.57 ("La Basse Meuse") : " Il est réconfortant de voir l'union de tous les travailleurs, pour le travail des écoles. Tous volontaires, ils travaillent de bon coeur, et "ça" avance à grands pas.

L'on parie sur les mètres à faire et ceux qui sont faits. Sera-ce fini pour aujourd'hui soir ou demain ? Et tous s'y mettent, et on gagne du temps et de l'argent. Beaucoup de visiteurs aussi. Seulement, si ces visiteurs pouvaient donner un billet à chaque visite, le fonds des écoles monterait pour le plus grand bien de l'oeuvre. "

On en voit la fin

Mr Kariger Georges se souvient :

" Mr le curé Rondia, après avoir terminé l'école des filles, voulu arrêter les travaux. Il était épuisé et les rentrées financières n'atteignaient pas les montants espérés. Il faudrait alors emprunter encore à des particuliers et c'était déjà tellement difficile à faire face aux remboursements engagés.

Je lui demandai de poursuivre : "Si on arrête maintenant, jamais plus on ne reprendra."

Il reprit l'ouvrage et trouva de nouveau l'énergie pour mettre à bonne fin l'école des garçons. Il a vraiment usé sa vie à cette tâche. "

L'école des garçons sera donc également réalisée.

Pour pouvoir transférer rapidement l'école des filles et l'école gardienne mixte, et ainsi, libérer les bâtiments du charbonnage, il fut décidé d'ouvrir en septembre 1958. Le transfert de l'école des garçons se ferait plus tard.

L'exposition des travaux des élèves terminant l'année 1957/8 eut déjà lieu dans les nouveaux locaux de l'école Notre Dame en juin 1958.



Les deux cours : celle de l'école des filles et celle de l'école des garçons

Un journal local relate la bénédiction des nouvelles écoles :

" S.E. Mgr van Zuylen est venu bénir les nouveaux locaux des écoles libres des filles de Cheratte Notre-Dame.

Après midi, un cortège, formé par la Société de Gymnastique "Le Blé Qui Lève", les scouts, patros, oeuvres de jeunesse, d'adultes, hommes et femmes, des sociétés étrangères ayant leur siège à Cheratte Notre Dame, les oeuvres polonaises, italiennes, espagnoles, grecques, de la Société Royale Philharmonique dirigée par Mr Meyers, que précédait la bannière centenaire (1841), du Comité Scolaire présidé par Mr Gérard, (comptant près de 60 ans de présidence à cette oeuvre si méritoire) ,le clergé.

Parcourant les rues de Visé, Petite Route, Vieille Voie, Rissack, pour arriver au Sartay où a lieu la réception de Monseigneur, le cortège se rendit à l'église où fut chanté le salut. Ensuite, la procession se dirigea par la rue des Champs, au monument aux morts, où Mgr van Zuylen déposa une gerbe et récita une prière.

Ce fut ensuite l'entrée triomphale sur le domaine de l'école Notre- Dame. Une petite fille souhaita la bienvenue à Monseigneur l'Evêque , puis Mr le curé Rondia remercia tous les dévoués qui travaillèrent à cette école et il cita spécialement Mrs Piraux, Delarue, Mordant.

Monseigneur bénit les locaux, puis magnifia la générosité de la paroisse, son travail, et cette merveille qui est le point de mire de toutes les paroisses. Il était entouré de Mrs les chanoines, Mr le Doyen, curés et vicaires des paroisses des environs. "

Jeanne-Marie Loix- van Ass se souvient :

" J'étais en dernière année, la 6e. Nous venions d'avoir fini les examens et j'étais sortie la première d'une classe de trois. Il y avait une exposition, en fin d'année, des travaux réalisés par les élèves. J'étais fière, car elle allait se faire dans la nouvelle école.

Il fut décidé que ce serait moi, comme première de classe, qui ferais le compliment pour la bénédiction des locaux de la nouvelle école.

Monseigneur l'Evêque devait venir et j'en étais très fière. Maman m'avait cousu une nouvelle robe blanche, pour l'occasion. J'étais vraiment impatiente de la mettre.

Mais voilà. Il fut décidé de faire dire le compliment par une autre petite fille, qui elle, serait encore à l'école cette année-là.

C'est Josiane Verbert, de la rue du Curé, qui fut désignée. Comme sa maman n'avait pas de belle robe à lui mettre, elle demanda à la mienne de lui prêter la nouvelle robe blanche.

C'est ainsi que Josiane lut le compliment à Monseigneur dans ma nouvelle robe. "



Le personnel enseignant dans sa nouvelle école

" Les photos des enseignants datent de 1960/1 et de 1962/3. C'était déjà la nouvelle école, mais on y retrouve tous les enseignants de l'ancienne école des filles et des garçons.

1960/1 :de gauche à droite : Melle Marie-Thérèse Lemaire(entrée 1.9.59) , Melle Claudine Orbans, Melle Nelly Lambrecht, Melle Marie-Claire Bouquet, Mr Georges Kariger, Melle Lesoinne Josette (entrée 1.9.60), Melle Marie-Thérèse Hosten, Melle Berthe Liégeois, Mr Lucien Kariger et Melle Béatrice Pinckers.

1962/3 : de gauche à droite, pendant la préparation de la fancy-fair : Mr Georges Kariger, Melle Berthe Liégeois, Melle Claudine, Melle Bouquet, Melle Hosten, Melle Lemaire, Mr Kariger Lucien, Melle Pinckers , Melle Nelly , Melle Madeleine Pirard (entrée 1.9.61) et Melle Lesoinne. "

Chapitre XI : QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Les personnages

Les prêtres de la paroisse

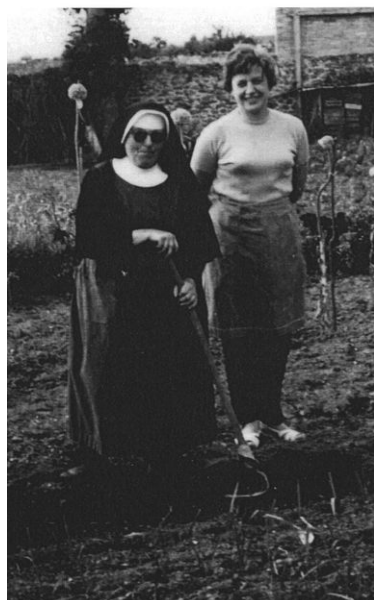
Tous les prêtres cités dans cet ouvrage sont décédés, sauf deux.

L'abbé Leyens Armand, vicaire à Cheratte après la guerre 40-45, né le 11.1.1919 à Verviers, est actuellement curé de St Antoine de Padoue à Verviers depuis le 30.9.63.

L'abbé Hardy Jean, vicaire à Cheratte lors de la construction de la nouvelle école, a quitté la prêtrise, et habite actuellement à Bruxelles. Il est décédé à Waremmme le 9.2.2008 .

Les religieuses

Il ne reste plus que trois religieuses ,encore en vie, à avoir travaillé à Cheratte dans le cadre des écoles.



Soeur Marie-Praxède (Delanoë Marie-Joseph) , éducatrice à l'Institut, fut à Cheratte de 1950 à 1955. Agée actuellement de 89 ans, elle a encore accepté de nous donner quelques renseignements sur l'horaire de l'Institut, renseignements consignés dans cet ouvrage. Elle réside à Notre Dame des Chênes à Paramé, Maison Mère des Soeurs des Saints Coeurs. Elle est décédée dans le courant de l'année 1999.

Sœur Marie Marceline , âgée actuellement de 89 ans, fut à Cheratte de 1938 à 1955. Elle a lu, avec Sœur Marie-Praxède, ce livre consacré à leur travail et à leur dévouement à notre village.

Soeur Gabriel de St Joseph , fut institutrice de 5e et 6e année à l'Institut , et retourna en France en 1953. Elle a fait partie des deux Soeurs qui ont rejoint Cheratte pour la durée de l'exposition du premier week-end d'octobre 1998. Grâce à son témoignage et aux photos qu'elle a emmenées avec elle, nous avons pu rectifier certaines données de ce livre et compléter un peu les renseignements que nous avions sur cette époque de la vie de notre village. Nous restons encore en correspondance régulière avec elle.

Les enseignant(e)s

La plupart des enseignant(e)s ,non-religieuses, des écoles des filles et des garçons, sont encore en vie aujourd'hui.

Grâce à leurs témoignages, nous avons pu retracer une partie de l'histoire de ces écoles, dans lesquelles ,ils et elles ont vécu une partie de leur vie.

Nous n'avons repris ici, que les personnes qui ont enseigné, comme instituteurs (trices) définitifs.

Ecole des filles :

Madame Bruggemans - Malvaux, institutrice gardienne entrée en 1927, est décédée.

Melle Orbans Claudine, ancienne chef d'école, habite toujours Hermalle.

Me Lambrecht - Martin Nelly, institutrice gardienne entrée en 1952, habite Milmort.

Me Diet -Haid Marie Lise, institutrice gardienne entrée en 1955, habite Cheratte.

Melle Hosten Marie-Thérèse, institutrice gardienne, entrée en 1955, habite Liège.

Me Max - Servais Marie Agnès, institutrice primaire entrée en 1955, est décédée.

Ecole ménagère :

Nous ignorons ce que sont devenues Melle Dogniez, entrée en 1938, ainsi que Melle Moës, entrée en 1941.

Madame Ruwet - Lehaene , entrée en 1942, habite Liège.

Ecole des garçons :

Monsieur Georges Kariger, instituteur ,entré en 1928, habite encore Cheratte.

Son frère Lucien, entré en 1930, est décédé.

Me Liégeois Berthe, entrée en 1954, habite Kettenis, près d'Eupen.

Les dernières religieuses de Cheratte.

Nous avons pu retrouver trace de quelques unes des dernières religieuses qui ont quitté

Cheratte.

Pour certaines, ce sont quelques lignes ,signalant leur état de santé, au cours de l'une ou l'autre lettre.

Pour d'autres, nous avons pu "vivre en direct" leurs derniers moments. Nous vous confions ces témoignages.

- Soeur Jeanne-Françoise :(Cheratte 1926 à 1955)

Le 30.7.1958, elle écrit à Jeanne-Marie Loix :

" Je vous envoie une carte de notre maison de Bruxelles. Mon bon souvenir aux personnes qui parlent encore de nous .J'irai 8 jours en Hollande, du 19 au 27 août. Et je me réjouis de revoir Cheratte en passant."

Le 1.3.1981, elle écrit , de Ste Jeanne d'Arc à Paramé, à Jeanne-Marie Loix :

" Je me réjouis de vous revoir tous. Je vous reste très unie et vous envoie toute ma religieuse affection. "

Soeur Jeanne-Françoise décède le 23.11.1981. Elle était de Cheratte et était entrée à l'école comme institutrice primaire ,le 22.11.1926, comme laïque d'abord, puis comme religieuse. Elle quitta Cheratte le 31.8.1955, pour Bruxelles.



Soeur Jeanne-Françoise à Paramé , vers la fin de sa vie

Le 23.11.1981, Soeur Marthe de Jésus écrit, de Notre Dame des Chênes, à Jeanne-Marie Loix :

" Ce jour, à 1h du matin, Soeur Jeanne-Françoise nous a quittées pour un monde meilleur. J'étais près d'elle lorsqu'elle a rendu le dernier soupir. Tout doucement, elle a répondu à l'appel du Père la conviant à son Royaume. Elle venait d'achever sa 76e année, le 13.

Elle n'a pu prendre connaissance de votre lettre car elle a eu une nouvelle hémiplegie le 7, la

privant de la parole. Consciente toujours, elle comprenait tout sans pouvoir s'exprimer, si ce n'est par les larmes.

Le 6, premier vendredi du mois, elle avait pu assister à la messe de 17h et chaque jour, elle progressait, marchant de mieux en mieux dans le long couloir de l'infirmerie, accompagnée d'une soeur. Après tant d'espoir, ça a été l'arrêt brutal. "Les vues de Dieu ne sont pas les nôtres."

Nous comptons une protectrice de plus au ciel. Elle ne vous oubliera pas non plus, elle vous aimait beaucoup.

Merci beaucoup de votre fidélité à votre ancienne Maîtresse, priez pour elle qui intercédera pour vous, sans oublier Cheratte où elle a enseigné de 1934 à 1955 comme religieuse."



Sœur Jeanne Françoise dans la famille de son neveu à Opheyllissem

Le 18.8.1964, Soeur Louise des Saints Anges écrit à Jeanne-Marie Loix :
" Je suis allée passer l'après midi à St Idem, chez Soeur Marthe de Jésus, vendredi. Nous avons beaucoup causé de Cheratte et des habitants. Que de changements opérés par là. "

Le 30.7.1968, Soeur Marthe de Jésus écrit, de Les Sel de Bretagne, à Me Beaujean :
" J'étais désignée pour la 1ere retraite, du 22 au 29 juillet. Le bon Dieu a permis qu'une bonne occasion m'amène à Paramé le 21, où j'ai appris le décès de Soeur Louise des Saints Anges.

Je suis rentrée ici hier soir. Le 4 juillet, j'ai eu la joie d'aller, avec mes compagnes, à Carnac, dont je vous avais entendu parler. Avec les enfants, nous sommes allées à la mer. Nous sommes revenus avec des insolation, mais qu'importe...nous avons admiré les beautés du Seigneur. "

En 1979, Soeur Marthe de Jésus fête son Jubilé d'Or.
Sur sa carte de jubilé, ce texte :
" Mon âme, bénis le Seigneur et garde-toi d'oublier un seul de ses bienfaits" Psaume 102.

Le 2.1.1980, elle écrit, de Notre Dame des Chênes, à Me Beaujean :
" Ici, nous avons passé une agréable veillée de Noël, avant la célébration liturgique, suivie d'un petit réveillon avec brioches et chocolat. Je vous redis mon amitié. "

Le 23.11.81, elle écrit, de Notre Dame des Chênes, à Jeanne-Marie Loix :
" J'aimais beaucoup la paroisse de Cheratte. J'y ai vécu les 4 dernières années de l'existence du pensionnat St Dominique. C'est pourquoi je vous connaissais fillette."

Le 28.10.86, Soeur Marie Berthe écrit, de Notre Dame des Chênes, à Me Beaujean :
" Les 3 Soeurs de Maxent ont eu un accident ,mercredi 22, en allant en Loire Atlantique, à côté de Nantes.

Pour Soeur Marthe, c'est plus grave. On ne sait pas encore bien ce qu'elle a.

Elle a des côtes cassées, du mal à respirer. Du CHU, on donne des nouvelles tous les matins. Pour notre chère Soeur Marthe, hier matin, il y avait de nouvelles complications. C'étaient elles qui étaient en tort. La voiture, neuve, est morte."

Le 3.11.1986, Soeur Marie Berthe écrit à Me Beaujean :

" Ce soir, à 4h, nous venons d'apprendre le départ de notre chère Soeur Marthe pour la Maison du Père où elle était sûrement bien reçue, car elle était si bonne, pour nous toutes, et une sainte religieuse.

Du ciel, elle va veiller sur tous ceux qu'elle a connu et aimé. Ici, nous la pleurons toutes et nous ne la reverrons qu'au ciel. Pour moi, je ne puis vous dire ma peine. Je suis heureuse que vous l'avez revue.

Le corps de notre chère Soeur Marthe arrive à Notre Dame des Chênes à 17h. Les Pompes funèbres de Nantes nous la redonne sous scellés. Les obsèques auront lieu demain à 14h et nous ne la reverrons qu'au ciel. "



Le 25.11.1986, Soeur Joseph , de Maxent, écrit à Me Beaujean :

" Nous étions donc toutes les trois, Soeur Marthe, Soeur Marie -Louise et moi-même. Il paraît que j'ai fait le stop, mais je n'ai aucun souvenir de ce qui s'est passé.

Je suis restée deux jours au CHR de Nantes et j'ai vu Soeur Marthe avant de partir, elle m'a très bien parlé. Les 5 ou 6 premiers jours, nous gardions espoir. Elle avait aussi un problème circulatoire et le docteur était venu deux jours avant cette sortie à cause d'une jambe qui la faisait souffrir un peu. Elle m'avait même dit après le passage du docteur : "Heureusement, il ne m'a pas immobilisée". Elle aimait tant les promenades. Je lui avais même répondu : "C'est dommage que vous n'êtes pas immobilisée, nous serions restées toutes les deux et Soeur Marie Louise irait avec les Soeurs de Le Verger..." Les desseins de Dieu sont impénétrables. Il voulait notre chère Soeur qui, soyons en sûrs, n'oubliera pas tous ceux et celles qu'elle a tant

aimés sur cette terre."

Le 30.7.1958, Soeur Jeanne-Françoise écrit, de Bruxelles, à Jeanne-Marie Loix :
" Soeur Louise des Saints Anges est en France pour trois semaines. "

Le 18.8.1964, Soeur Louise des Saints Anges écrit, de Notre Dame des Chênes, à Jeanne-Marie Loix :

" Je suis bien, je quitte Choisy, je ne sais pas encore où je vais, car je ne pense pas rester à la Maison Mère. Je regrette beaucoup Choisy, où j'étais si bien habituée et si bien avec mes petits enfants et tout près de la Maison Mère. Si je sais où je vais, je vous le ferai savoir par Me Beaujean.

Le 11.1.1968, elle écrit de Notre Dame des Chênes à Paramé, à Me Beaujean :
" Ma santé continue à aller de mieux en mieux, quoique les forces reviennent doucement, ce qui n'est pas surprenant. Il faut remercier le Bon Dieu de me trouver si bien. Je suis toujours à l'infirmerie où je peux me reposer plus facilement.
Je me lève pour la messe de 7h, et après déjeuner, je me remets au lit ou je reste dans mon fauteuil. Je fais la sieste après midi après avoir pris la récréation avec les Soeurs.
J'ai été fort dérangée ces jours-ci.

Mes meilleurs vœux à tous mes chers Cherattois, je ne les nomme pas, la liste est trop longue et je veux finir, si possible, ma lettre aujourd'hui.
Je pense souvent à notre petit abbé Cox et je prie pour lui. "

Le 12.1.1968, elle écrit à Jeanne-Marie Loix :

" Je vais beaucoup mieux, les forces reviennent très doucement et même un rien me fatigue. Je suis toujours à l'infirmerie. Je me lève pour la messe de 7h quand je peux , puis sitôt déjeuner, je me recouche ou reste dans mon fauteuil. Après le dîner, quand il fait beau, je descends au jardin faire une petite promenade, je vais à la récréation avec les Soeurs et vers 2.30h, je fais la sieste jusqu'à 4h.

Je mène une vie de paresseuse, mais j'espère bien que le bon Dieu bénit mon repos forcé, puisque c'est Lui qui veut cela.

Je tâche de me conformer à sa sainte volonté. Je suis entre les mains d'un bon Père, qui sait bien mieux que moi, ce qu'il me faut. " La volonté de Dieu est la meilleure part .Il n'y a qu'à la laisser faire et s'y abandonner à l'aveugle avec une confiance parfaite. "

" Nous avons modifié notre costume, lequel nous rajeunit toutes. Nous gardons notre coiffe, notre Christ et notre Chapelet, mais nous n'avons plus de camail - la collerette est remplacée par un petit col blanc.

La robe, plus courte, porte un gros pli devant et un derrière, cela formant scapulaire. Pour sortir, nous avons un beau gilet de laine noir et un imperméable. La robe est retenue à la ceinture par une ceinture de cuir. Les gens nous trouvent très bien et très religieuses. "

Le 21.4.1968, elle écrit ,de Notre Dame des Chênes, à Me Beaujean:

" Depuis une quinzaine, je suis un peu plus fatiguée et fais la paresseuse. Je suis toujours à

l'infirmerie, je suis l'enfant gâtée, objet des bons soins de mes Supérieures et de mes Soeurs. Il y a eu 18 mois, le 19 avril, que j'ai été opérée, comme le temps passe.

Quoiqu'il n'y ait pas urgence, j'ai demandé, tant que j'avais bien ma connaissance, à être administrée, ce qui a eu lieu ce vendredi soir à 5.30h, en présence de nos Mères et de nombreuses Soeurs.

Ce n'est pas le sacrement des mourants, mais des malades. Si vous avez lu dans notre missel, les prières qui y sont faites, vous verrez, entre autres, l'oraison de St Jacques. J'étais bien émue ! Je suis heureuse et tranquille. Arrive ce que Dieu voudra!! Chaque jour, je prie pour tous, je sais que vous faites de même pour moi et vous en remercie de tout coeur.

Comme il fait un vrai temps de printemps, je vous écris dans mon lit, la fenêtre ouverte, au sifflement harmonieux d'un merle. J'ai vu la première hirondelle ce midi, signe de beau temps. Mon moral est toujours aussi bon.

Je viens de voir Soeur Marthe de Jésus, aussi j'en profite pour vous envoyer ma lettre. Affectueux et religieux souvenirs à tous les chers Cherattois et Cherattoises, sans oublier Mr le curé "Waguemans" (Weeghmans) et Mr le curé Hardy. Je termine en vous embrassant tous bien affectueusement ,vous remerciant de toutes vos bontés à mon égard. "

Soeur Louise des Saints Anges décède le 18.7.1968. Elle était venue à Cheratte de 1919 à 1937 et de 1946 à 1955. Elle était institutrice gardienne.

Le 25.7.1968, Soeur Jeanne-Françoise écrit, de Choisy, à Me Beaujean :

" Je vous annonce une bien triste nouvelle que je vous écris aujourd'hui. Notre chère Soeur Louise des Saints Anges est morte jeudi dernier 18 juillet dans la soirée et a été enterrée lundi 22 juillet à 10h.

Je l'avais vue, pour la dernière fois, le mercredi 17; elle m'avait encore reconnue et m'avait demandé de vous écrire pour vous remercier encore une fois de tout ce que vous avez fait pour elle et la recommander à vos prières après sa mort.

J'accomplis cette dernière volonté avec un peu de retard, car je suis allée en Belgique, et c'est à mon retour que j'ai appris le décès de notre chère Soeur.

J'ai bien regretté de n'être pas ici, mais lundi, jour de son enterrement, j'étais à Banneux et je priais pour elle. Elle a été admirable de patience dans la souffrance, toujours souriante, toute abandonnée au bon Dieu.

Je sais que tous ceux qui l'ont connue et aimée, prieront pour le repos de son âme, aussi, je vous charge de les avertir. Je vous remercie en son nom. Des prières, c'est ce qu'elle demandait chaque fois que je la voyais. Elle fêtera ses noces d'or en Paradis, espérons-le."

Le 30.7.1968, Soeur Marthe de Jésus écrit à Me Beaujean :

" Je savais Soeur Louise des Saints Anges alitée et très souffrante, mais j'espérais la revoir et l'embrasser. Je suis arrivée à Paramé où j'ai appris le décès de notre chère Soeur, qu'on avait dû mettre au cercueil le matin même.

Une de mes condisciples, Soeur St Jean Berchmans, qui avait pu se rendre à la Maison Mère le 20, m'a dit l'avoir embrassée pour vous et pour moi. A l'annonce du décès, j'ai demandé pour vous prévenir, on m'a répondu que c'était fait. Le Père Aumônier a dit le foi et la générosité de notre Soeur dans la souffrance. " Je fais mon purgatoire, disait-elle". Elle était très résignée à la volonté du Seigneur et acceptait ses grandes souffrances.

A une de nos Mères qui la visitait chaque matin, elle disait: "Encore un jour pour souffrir et aimer Dieu.", gardant sa lucidité jusqu'à la fin.

Deux religieuses, ses comparses en Belgique, Soeur St Jean Berchmans et moi-même, portions les cordons du drap mortuaire et nous nous sommes rendus au petit cimetière que vous connaissez, en chantant les beaux cantiques liturgiques actuels.

Souhaitons que, purifiée par la souffrance, elle jouisse de la vision béatifique et puisse fêter, bien mieux que sur notre pauvre terre, non seulement ses noces d'or (11 août), mais ses noces éternelles avec ceux et celles qui l'ont devancées dans la cité bienheureuse du ciel, où nous nous retrouverons un jour.

J'ai prié sur la tombe de Soeur Louise, lui recommandant ses amis de Belgique, où elle a passé 43 ans de sa vie religieuse. "

- Soeur Marguerite de la Croix :(Cheratte 1921 à 1926)

Le 18.8.1964, Soeur Louise des Saints Anges écrit à Jeanne-Marie Loix :
" Soeur Marguerite de la Croix est ici au repos, à Notre Dame des Chênes. Sa vue baisse. "

Le 11.1.1968, Soeur Louise des Saints Anges écrit à Me Beaujean :
" Elle vous remercie de vos bons voeux et vous offre les siens ".

Le 30.7.1968, Soeur Marthe de Jésus écrit à Me Beaujean :
" J'ai revu Soeur Marguerite de la Croix, toujours en forme. "

Le 18.8.1964, Soeur Louise des Saints Anges écrit à Jeanne-Marie Loix :
" Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus, très fatiguée, n'est pas retournée en Hollande."

- Soeur Thérèse de St Joseph :(Cheratte 1913 à 1928 et 1930 à 1937)

Le 18.8.1964, Soeur Louise des Saints Anges écrit à Jeanne-Marie Loix :
" Soeur Thérèse de St Joseph est toujours ici, à Notre Dame des Chênes, et est encore alerte pour son âge. "

- Soeur St Michel :(Cheratte 1930 - 1952)

Le 18.8.1964, Soeur Louise des Saints Anges écrit à Jeanne-Marie Loix :

" Soeur St Michel est toujours en Hollande. Elle est venue faire sa retraite à Notre Dame des Chênes, ce qui m'a permis de la revoir. "

- Soeur Marie Berthe :(pas de traces à Cheratte)

Le 11.1.1968, Soeur Louise des Saints Anges écrit à Me Beaujean :

" Soeur Marie-Berthe n'est plus à la Fresnais. "

Le 27.12.85, Soeur Marthe de Jésus écrit, de Maxent, à Me Beaujean :

" Les 21 et 22, à l'occasion de la récollection à Paramé, j'ai vu Soeur Marie Berthe. Ce nous est une joie de nous retrouver. Nous reprenons le 3 janvier. "

- Soeur Marie de l'Espérance :(Cheratte 1946-1950 et 1951- 1954)

Le 11.1.1968, Soeur Louise des Saints Anges écrit à Me Beaujean :

" Soeur Marie de l'Espérance est toujours ici, à Notre Dame des Chênes. Elle vous envoie ses bons vœux. Ensemble, nous parlons souvent de Cheratte, car elle aussi en garde un grand souvenir. "

Le 30.7.1968, Soeur Marthe de Jésus écrit à Me Beaujean :

" J'ai revu Soeur Marie de l'Espérance, toujours très occupée en tant qu'aide économe. Avec elle j'ai parlé de Mr Hardy. Elle m'a remis, de la part de Soeur Louise, les photos que vous lui avez envoyées. "

- Soeur Louise du Saint Coeur :(Cheratte en 1918)

Le 12.1.1968, Soeur Louise des Saints Anges écrit à Jeanne-Marie Loix :

" Soeur Louise du Saint Coeur (Elise Chariot, de Wandre), que vous avez connue, est décédée ici, à Notre Dame des Anges, fin octobre. Elle est enterrée sur Soeur Adèle, que vous avez connue à Cheratte,(Cheratte 1912 - 1922) du moins vos parents.

Ici, nous nous retrouvons plusieurs qui ont été ensemble, soit à Cheratte, soit à Bruxelles. Nous aimons alors parler de ce bon vieux temps."

Les bâtiments

L'Ecole des Garçons

Le bâtiment en briques ,qui abrita les débuts de l'école des garçons, derrière le presbytère,

existe toujours. Il a été rénové, pour y accueillir, dans les années 1960/70, le Club des Jeunes de la paroisse et les thés dansants. Ensuite, il a servi de local au patronage jusqu'à cette époque.

Les deux bâtiments en bois, construits en 1930, ont été réunis en un seul, pour en faire une salle de gymnastique, pour la Société du Blé Qui Lève, qui, antérieurement, occupait la grande salle de l'école des Filles, à l'Institut.

Cette salle a aussi servi de salle de réunions et de salle de fêtes, où une génération de Cherattois et de Cherattoises a pu danser sous les rythmes du rock des années 60-70. Après la disparition du club de gymnastique, le local a servi de salle pour le patronage en plein expansion.

Il a été incendié par des jeunes en 1988 et a été démoli. Sa toiture a été transférée sur la toiture, en mauvais état, du bâtiment en briques.

La prime ,reçue dans le cadre de l'assurance incendie, a été réutilisée, pour commencer à construire la nouvelle salle "Arc-en-ciel", contre le mur du jardin du presbytère, qui longe la rue de Visé.

Cette salle sert de salle de réunions et est louée pour des festivités familiales.

L'Ecole des Filles

Dès le transfert de l'école des Filles dans les nouveaux bâtiments de la Rue des Champs, le Charbonnage fit démolir tous les bâtiments de l'école des filles, pour réutiliser les superficies libérées, dans le cadre de l'extension des activités charbonnières.

Il ne resta, pendant de nombreuses années, plus que la barrière qui conduisait à ces écoles, incluse dans un mur de clôture du charbonnage, aux pieds de la voie de chemin de fer aérienne, qui permettait aux wagonnets, de franchir la rue de Visé.

Cette barrière, ainsi que le mur de clôture, disparurent au fil du temps, après la fermeture du charbonnage du Hasard .

L'Ecole Ménagère

Le bâtiment de l'école Ménagère disparut en même temps que l'école des Filles. C'est celui qui aura duré le moins longtemps des bâtiments scolaires paroissiaux, puisque seulement construit en 1938, il fut détruit en 1958.

L'Institut

L'histoire du bâtiment de l'Institut est plus longue.

Racheté par le Charbonnage du Hasard, il fut transformé en bureaux et pièces de travail, par le nouveau propriétaire. Des adaptations furent réalisées.

On perça des portes et des fenêtres, encore visibles sur les photos actuelles. On ajouta une pièce carrée, à l'emplacement des bâtiments sud de l'Institut, qui furent démolis en 1958. On ajouta aussi un petit bâtiment à l'arrière, contre la porte de sortie qui donnait vers la cours des internes.

De nombreuses transformations et adaptations furent aussi faites à l'intérieur du bâtiment, pour le rendre conforme aux nouvelles nécessités du moment. En relevant les plans du rez-de-chaussée, nous avons eu assez difficile de retrouver l'ancienne disposition des pièces.

Après la fermeture du Charbonnage du Hasard, les biens de l'ancien charbonnage furent confiés à la gestion de la "Société Immobilière Régionale", société coopérative, rue du Petit Chêne, 95 à 4000 Liège. Interrogée, cette société nous déclare qu'elle ne possède plus aucune archive concernant le site dénommé "Cheratte" (lettre du 26.3.98).

La Société Immobilière Régionale de Liège a acquis ces terrains aux termes d'un acte reçu par le Notaire Michel, de Charleroi, en date du 19.12.1988.



La façade de l'Institut vers 1990

Antérieurement à ces actes, ces terrains étaient la propriété de la S.A. Charbonnage du Hasard, depuis plus de 30 ans.

Les parcelles 802 g7 et 802 c7 ont été acquises le 26.5.1955, par acte reçu par Maître Rigo.

Celle-ci vend une partie des terrains entourant l'ancien Institut, le 30.9.1996 (parcelles cadastrées 814 h2, 802 h7, 802 y6, 802 c7, 802 g7, 809 h et 809 g), à la Ville de Visé. Le 22.9.1997, les parcelles 796d, 804h et 807z, sont acquises par la Ville de Visé.

Ces parcelles comprennent l'Institut St Dominique et les terrains qui abritaient l'école des Soeurs et l'école Ménagère : 802 c7 comprend 970 m² de jardins et 802 g7 comprend 1514 m² de bâtiments (plan cadastral 1998).

La vente des terrains se monte à plusieurs millions, que la Région Wallonne accepte de subsidier à 90%, suivant une convention signée avec la Ville de Visé, dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine, destinée à réhabiliter les parcelles comprises entre la Rue de Visé et le Chemin de Fer, programme qui fait partie d'un plan plus vaste délimité dans un

périmètre de rénovation.

L'acte d'acquisition, par la Ville de Visé, des parcelles de terrain rue de Visé, est fait pour cause d'utilité publique.

La délibération du Conseil Communal a été faite en date du 18.12.1995, pour les deux parties des terrains(vente du 30.9.96 et 22.9.97) .

La destination de la propriété est la rénovation du Vinäve à Cheratte-bas.

La vente du 30.9.1996, comprenant, entre autres, les terrains et bâtiments de l'Institut, est consentie moyennant le prix de 7.973.700 frs, plus 22% de remploi, soit 9.727.914 frs, toutes indemnités comprises que la venderesse reconnaît avoir reçu à l'instant, dont quittance entière et définitive.

La vente du 22.9.1997 comprend d'autres parcelles, situées à proximité de l'Institut, et destinées au même usage .La Ville s'en est portée acquéreuse pour la somme totale de 1.032.486 frs.

La Région Wallonne, malgré des projets de restauration des bâtiments de l'Institut réalisés par des architectes, refuse ces projets. Le bâtiment est trop endommagé. Il est trop tard et cela coûterait trop cher pour essayer de le restaurer. Mieux vaut faire du neuf.

Il faut dire que l'état de ces bâtiment est vraiment lamentable. Depuis la fin de l'exploitation charbonnière, les dégâts des intempéries, les déprédations multiples et le non-intérêt envers ce bâtiment, ont conduit celui-ci à n'être plus qu'une ruine qu'il est difficile de traiter autrement.

Un bureau d'études "Ecos" a été désigné par la Ville de Visé pour faire une enquête socio-économique sur le devenir des terrains qui viennent d'être achetés.

L'Institut sera donc prochainement démoli, pour faire place nette à un nouveau devenir.





Nous avons demandé au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Visé, de ne pas laisser se perdre le souvenir de ce bâtiment, notamment en sauvant les pierres de taille marquées "Institut St Dominique" et en les réimplantant en des endroits où ce souvenir pourrait être gardé vivace.

Le premier Echevin Gustave Hofman, dans un courrier du 2.4.1998, nous promet de sauvegarder ces pierres et de décider de leur implantation après la démolition du bâtiment.

La Commission Communale de Rénovation Urbaine de la Ville de Visé, dont le moteur est l'actuel Echevin des Travaux et du Cadre de Vie , Mr Gustave Hofman, enfant de Cheratte, choisira ce qui s'élèvera bientôt, là où des milliers d'autres enfants de Cheratte ont suivi les premiers pas du difficile apprentissage des premières années d'études, sous la conduite attentive d'une bonne centaine de religieuses et d'une vingtaine d'enseignantes ...

Tempus fugit ...

Addendum

Après la démolition des ruines de l'Institut, les pierres furent conduites vers l'école Notre Dame, rue P.Andrien, 6.

Il s'agissait de la pierre de façade comprenant l'inscription « Institut Saint Dominique » . La même pierre de la façade arrière a été volée sur le bâtiment depuis plusieurs années. La pierre comprenant la date de construction, 1891, a été, elle aussi, amenée à l'école.

Le Directeur de l'école, Monsieur Jeukens, a accepté de conserver la pierre avec l'inscription « Institut St Dominique », qui sera , un jour, insérée dans un mur de la nouvelle école. L'autre pierre , marquée « 1891 » est conservée à l'entrée de l'école Notre Dame .

L'Institut a été démoli pendant l'hiver 1998 à 1999 , quelques semaines après l'exposition ...



Quelques photos de la démolition







**Le froid a recouvert , sous la neige tombée ,
Ce temps qui fut le nôtre et qui s'en est allé ... Désiré van Ass**